Case FRC 13707

CORPS LÉGISLATIF.

RAPPORT

FAIT

AU CONSEIL DES ANCIENS,

PAR BARBÉ-MARBOIS,

Au nom de la commission nommée par le Conseil sur la résolution du 28 pluviôse, relative aux ouvrages qui doivent servir de livres élémentaires dans les écoles primaires.

Séance du 30 ventôse, an 4.

COLLÈGUES,

LE 9 pluviôse de l'an 2, une loi ouvrit un concours pour les livres élémentaires nécessaires à l'instruction de la jeunesse dans les écoles publiques. Appeler à ces travaux importans tous les hommes savans et éclairés, non-seulement de la France, mais de l'Europe entière, étoit une pensée digne des législateurs français. Beau-

THE NEWBERRY LIBRARY

coup d'ouvrages ont été envoyés à ce concours. La Convention a voulu connoître le mérite de ces productions sorties de tant de mains plus ou moins exercées, discerner les offrandes du zèle de celles du véritable talent, et s'assurer qu'il ne seroit mis sous les yeux des jeunes gens et des maîtres eux-mêmes, que des ouvrages propres à les conduire au but qu'elle s'étoit proposé. Elle a voulu être certaine, enfin, qu'il ne s'y trouveroit pas une page qu'une mère attentive, qu'un père sagement sévère desirât d'en retrancher. Des hommes recommandables par leurs talens et leur expérience furent choisis pour porter un jugement sur tous les livres envoyés au concours. La réunion de ces savans et gens de lettres a reçu le nom de jury des livres élémentaires. Après seize mois, ils ont présenté le résultat de leur travail; le rapport en a été fait au Conseil des Cinq-cents, et il a pris, le 28 pluviôse, une résolution qui vous a été apportée le même jour. Vous en avez reconnu l'urgence, et vous avez ensuite chargé une commission de cinq membres de l'examiner et de vous en faire le rapport. Organe de cette commission, je viens présentement vous soumettre son travail.

Le premier article de la résolution porte que les ouvrages qui, au jugement du jury, doivent servir de livres élémentaires dans les écoles primaires de la République, seront imprimés à ses frais, distribués aux membres des deux Conseils, et envoyés aux administrations départementales.

Aux termes du second article, les auteurs des ouvrages couronnés, ou de ceux qui ont le plus approché du but du concours, recevront l'indemnité pécuniaire déterminée dans le jugement du jury.

Enfin, suivant le troisième article, il doit être payé par le trésor public une indemnité de 10,000 livres à chaque membre du jury.

Telle est, citoyens collégues, la résolution dont vous nous avez chargés de faire l'examen.

La capacité reconnue des membres du jury, la nature de leurs fonctions, le choix que la Convention avoit fait d'eux, paroissoient écarter de nous l'idée d'ins-

tituer une sorte de revision sur les jugemens qu'ils avoient portés touchant le mérite de ces productions. Comme il s'agit cependant d'adopter ou de rejeter une résolution qui peut avoir une grande influence sur le sort de l'éducation, et qui, dans le premier cas, nécessitera des dépenses considérables; comme il est sur-tout conforme aux principes, à la raison et à la pratique constante du Conseil, qu'il ne prononce qu'en pleine connoissance de cause, nous n'avons pas hésité à croire qu'il vouloit que notre examen portât sur tout ce qui fait la matière de cette résolution. D'ailleurs dans ce Conseil, dont tous les membres ont le bonheur d'être ou des pères ou des époux, une sollicitude encore plus particulière doit nous animer quand nous nous occupons de l'instruction des enfans. C'est bien véritablement et sans fiction notre famille qui réclame en ce moment notre attention; et le peuple français trouve dans ce cher et tendre intérêt un garant de plus de notre fidélité à nos devoirs. Dès la première réunion de vos commissaires, ils se sont dit : Le Conseil s'attend que notre mission embrassera tout ce qui peut l'éclairer sur un objet aussi important. Il va juger du degré d'utilité de la réimpression de ces ouvrages aux frais de la République; et parmi les moyens de former ce jugement, nous avons mis au premier rang la connoissance de l'état de l'éducation et de l'enseignement dans nos écoles.

Nous n'allons pas, citoyens collègues, vous les peindre telles que nous les voudrions; nous aurons le courage de vous les montrer telles qu'elles existent, telles que des membres de la commission les ont vues récemment, lorsque leurs fonctions leur imposoient l'obligation de les surveiller.

La commission, que pressent la volonté du Conseil et le besoin de la vérité, commencera ce tableau par la partie la plus pénible à vous présenter, et sur laquelle il vous coûtera le plus d'arrêter vos regards. Mais elle n'y mettra point la derniere main sans offrir au Corps législatif les raisons les plus capables de le rassurer, et de le convaincre que nous avons d'abondantes ressources, que tant de maux peuvent être réparés, que le sort

de l'éducation publique est dans nos mains, et qu'il est encore temps de faire jouir la nation de cet avantage inestimable.

Portons, collègues, portons un moment nos regards en arrière. L'erreur et les préjugés gissent présentement sans vie : ne troublons point leurs tombeaux. Mais quand ces ennemis redoutables sont vaincus, on s'aperçoit que, par le vice même des anciennes institutions, l'ignorance étoit tellement enlacée avec le véritable savoir et l'instruction saine et solide, que dans cette confusion il eût été difficile de ne pas tout frapper; tout renverser à la fois. La destruction fut rapide, et dès l'année 1791, Talleyrand, s'adressant à l'assemblée constituante, s'exprimoit en ces termes : « Tout proclame » l'instante nécessité d'organiser l'instruction, tout nous » démontre que le nouvel état des choses, élevé sur » les ruines de tant d'abus, nécessite une création en ce » genre; et la décadence rapide et presque spontanée » des établissemens actuels, qui dans toute la France » dépérissent comme des plantes sur un terrein nou- » veau qui les rejette, annonce clairement que le mo- » ment est venu d'entreprendre ce grand ouvrage : il » faut créer promptement des écoles pour l'un et l'autre » sexe ». Vous venez de l'entendre, mes collègues, il y a près de cinq années que le moment étoit déja arrivé, et depuis cette époque l'enseignement et l'instruction ont toujours rétrogradé. L'université et toutes ses filles, les colléges fondés, les colléges libres, soit que le sceptre y fût encore aux mains d'Aristote et de Scot, soit que Newton et Condillac y eussent pénétré, et la décrépite et ridicule Sorbonne, et ces hommes obscurément utiles que l'orgueil monacal avoit insolemment dénommés ignorantins, tout a disparu indistinctement. Cette multitude d'hommes qui avoient consacré leur vie à l'enseignement, les uns de la vérité, les autres de l'erreur, a été soudainement frappée d'épouvante et dispersée. L'homme de lettres a pris l'aune en main, ou s'est assis au bureau du financier. On en trouve dans toutes les parties du service public; et ceux qui, constans amis de l'étude et de la retraite, n'ont pu abandonner cette an-

cienne et chère habitude pour se livrer à un nouveau genre de vie, éprouvent toutes les espèces de besoin, touchent à une profonde misère. Les enfans qui avoient huit à neuf ans quand la révolution a commencé, et qui atteignent leur seizième année ; tous ceux qui, dans le même intervalle, auroient dû accomplir ou commencer leur éducation, nous demandent de les arracher à l'ignorance qui menace le reste de leur vie ; et de quelque diligence que nous usions à leur égard, nous verrons dans les écoles, ainsi qu'au temps de la renaissance des lettres, des étudians de dix-huit à vingt-cinq ans.

Ceux qui connoissent le désordre où Robespierre et ses complices avoient plongé l'enseignement, dans ce qu'ils appeloient, non sans raison, leur République, savent assez que si le mouvement imprimé n'eût pas été arrêté comme par un prodige, nous serions aujourd'hui tombés, de la dignité d'hommes, dans un état voisin de l'abrutissement, dans un état pire que celui des brutes ; car elles ne peuvent être corrompues au même degré que l'homme.

Les tyrans avoient cru que tout ordre naturel devoit être bouleversé. Le maître avoit perdu toute autorité dans ce simulacre d'école qu'on lui conservoit encore : il y paroissoit tremblant ; souvent ses élèves osoient le menacer de la prison ou de la sévérité des magistrats. Hors des écoles, au lieu des discours, des chants qu'inspire l'amour de la patrie, des discours et des chants licencieux se faisoient entendre et déchiroient le cœur sensible d'une mère chaste, d'un père sévère, offensoient les oreilles d'une sœur modeste ; et tandis que la foiblesse de la voix de l'enfant, l'imperfection de l'organe même de la parole sembloient attester son innocence, on gémissoit d'apprendre qu'elle étoit irréparablement perdue. Cette jeunesse indocile ayant une fois rompu les freins salutaires qui la retenoient, dépassoit dans ses excès toutes les limites, et jusqu'à celles que la nature elle-même semble avoir assignées aux désordres de l'enfance.

Les parens se hâtoient de retirer leurs enfans de ces écoles devenues celles de la licence, et la plus profonde ignorance paroissoit mille fois préférable à une science

payée par le sacrifice de tout ce qui donne du prix et du lustre à la jeunesse.

Telles furent les premières et funestes conséquences d'une destruction opérée comme par l'explosion d'un volcan, tandis qu'il ne falloit rien épargner pour prévenir les malheurs d'une éruption subite et imprévue.

Que diroit-on aujourd'hui, si l'on eût incendié toutes les fermes, toutes les granges, brisé tous les instrumens aratoires, chassé et dispersé les laboureurs, sous prétexte que notre agriculture étoit vicieuse et routinière? Ce que jamais on n'eût osé faire à l'égard de l'exploitation des terres, on se l'est permis relativement à la culture de l'esprit. Certains révolutionnaires, à l'exemple de ce calife barbare, ont même mis en délibération s'ils ne brûleroient pas les bibliothèques. Du moins, s'ils ont conservé les livres, ils ont égorgé au propre et au figuré le plus de lecteurs qu'il leur a été possible.

Des temps moins déplorables succédèrent. Mais tout ce qu'on put obtenir fut d'arrêter les progrès du mal; et dans ce moment où le conseil des chefs de famille donne son attention à l'état de l'enseignement, il se trouve environné de ruines. Voyons d'abord ce qui se passe à l'égard de l'instruction dans les communes rurales; car c'est là, mes collègues, que vous aimez à porter vos premiers regards. Vous apercevrez quelques écoles éparses à des distances incommodes pour l'enfance, et sur-tout pendant l'hiver. Les élèves y viennent, mais en très-petit nombre, parce que les circonstances retiennent aux travaux tous ceux qui peuvent y être employés avec un commencement d'utilité. La chambre où le maître donne ses leçons est ordinairement humide, sans plancher, mal éclairée; et la cherté de toutes choses empêche les élèves d'être suffisamment pourvus de ce qui est nécessaire à leur instruction. Les maîtres sont peu assidus, parce que, fort mal payés, il faut qu'ils exercent en même temps une autre profession, et qu'ils cultivent, pour vivre, ou leur jardin ou leurs portions communales; ils remplissent leurs fonctions de la manière la plus indépendante; et les

officiers municipaux des campagnes n'ont pu se persuader encore que la surveillance de l'éducation leur étoit attribuée. Ces maîtres sont réduits à la moitié, et peut-être au tiers, du nombre ancien; et de jour en jour il est plus difficile de remplacer ceux qui viennent à manquer. Le nombre des enfans qui sortent de ces écoles, instruits dans l'art d'écrire et de calculer, n'est pas aujourd'hui égal à la moitié de ce qu'il étoit autrefois. Ces deux arts, si nécessaires dans toutes les professions civiles, ainsi que dans les armées de terre et de mer; ces arts, non moins essentiels dans la vie privée, sont à la veille d'être renfermés dans un très-petit cercle d'individus. Déja le gouvernement s'apperçoit de ce défaut général d'instruction; il annonce au Corps législatif qu'il est une infinité de communes dans la République où il ne se trouve pas un homme capable d'écrire lisiblement les actes essentiels qui constatent l'état civil des citoyens. Si l'on n'y remédie aussi promptement qu'efficacement, cette pénurie sera bien autrement sensible pour la génération suivante. Le développement des lumières s'opère avec lenteur. L'erreur fait des progrès rapides; et si elle prend une fois racine, elle s'étend dans une progression continuellement croissante. Déja le nombre des hommes instruits est diminué, au point que si nous n'y prenions garde, cette rareté nous ramèneroit aux temps du privilége de clergie.

Les communes urbaines sont un peu moins mal partagées. Les deux sexes n'y sont pas confondus dans les écoles. Les doctrinaires y ont quitté leur ancien costume, et continuent avec le zèle le plus louable leurs soins aux petits garçons. D'autres maîtres, et sur-tout ceux qu'on appeloit les petits-frères, y exercent la même profession : et quand le besoin presse beaucoup d'individus de se rendre utiles à la société, on peut croire que des maîtres instruits ne manqueroient pas dans les villes, si l'enseignement leur assuroit le moyen de subsister. Mais les parens, habitués à ne point payer les frais de l'instruction, plus gênés d'ailleurs aujourd'hui dans leurs facultés que les habitans de la campagne, ne peuvent, pour la plupart, acquitter cette modique dépense.

Des femmes se sont aussi consacrées à l'éducation des jeunes personnes du sexe ; et long temps perdues pour la société, elles lui sont enfin devenues utiles au moment où elles y sont rentrées. Sages dans leur conduite, graves dans leur maintien, patientes et résignées au milieu des privations, elles se sont montrées supérieures peut-être aux hommes dans l'art de gouverner l'enfance. Elles enseignent avec succès tout ce qui prépare une femme à tenir utilement sa place dans un ménage, à y prendre sa part du bonheur et des peines domestiques. Votre commission ajoute, avec une véritable douleur, que ces instituteurs et ces institutrices éprouvent un dénuement qui les met hors d'état de se livrer uniquement et avec une plus grande utilité à leurs pénibles fonctions.

Telle, et plus difficile encore, est la situation des professeurs des colléges, qui, par attachement à leurs fonctions, et soutenus par les encouragemens des magistrats, ont maintenu jusqu'à ce jour ces précieux établissemens. Ils se sont dépouillés successivement pour vivre du peu qu'ils possédoient, et, même de leurs livres que les hommes studieux prisent au-dessus de l'or. Ils sont au moment d'abandonner un état qui ne leur donne pas le plus strict nécessaire ; et personne, à la vue de leur détresse, ne peut être tenté de les remplacer. Déjà les étudians sont réduits à un très-petit nombre ; quelques professeurs ne voient à leurs leçons que deux ou trois élèves. Il a fallu, dans quelques colléges, suspendre les distributions annuelles des prix décernés au talent et à la diligence : ici les sujets manquoient à la récompense; et là, les fonds nécessaires pour cette dépense exigue n'ont pu se trouver. Les prix ont été mérités, et les élèves ont été privés de l'encouragement de cette distribution solennelle. Le Corps législatif est bien déterminé à prévenir par tous les moyens la désertion des colléges : cet abandon auroit des conséquences aussi funestes qu'irréparables. Que l'instruction publique éprouve une cessation de quelques années seulement, et elles seront suivies d'un siècle d'ignorance. Votre intention, citoyens collègues, est donc

de relever, d'encourager, de rétablir l'instruction publique. Vous ne voulez pas qu'on rappelle dans quelques années nos paroles, comme nous venons de rappeler celles de Talleyrand; ni qu'on dise qu'après avoir produit si peu d'effet quand elles ont été entendues pour la première fois, elles ont été de nouveau proférées sans succès devant deux cent cinquante chefs de famille. La constitution nous refuse l'initiative, que la nature semble donner à des pères quand il s'agit de l'éducation de la jeunesse : mais des exemples réitérés nous ont prouvé qu'il n'y a pas une réflexion juste, pas une observation vraie, que, présentée dans ce Conseil, ne parvienne promptement à nos collègues, et ne soit accueillie par eux avec empressement; qu'enfin la diversité des opinions des deux Conseils n'a élevé entre eux qu'une émulation généreuse, qu'il faudroit sans doute faire naître si elle n'existoit pas. Ainsi, de concert avec le conseil des Cinq-cents, celui des Anciens veut rendre à l'enseignement son action journalière et toujours croissante; il veut que l'espèce humaine, au lieu d'empirer de génération en génération, s'améliore chaque jour par d'excellentes institutions. C'est ainsi que nous prouverons, si une telle vérité avoit besoin de preuves, que si l'ignorance tue la liberté, l'instruction favorise et accélère ses progrès.

Mais, instruit par l'expérience, le Conseil consulte en ce moment ses moyens et ses forces. Il sait que les écoles normales, dont l'institution ne doit pas être blâmée légèrement, n'ont manqué si complétement leur but que par le vice des premiers choix, et parce que les départemens n'ont envoyé, pour la plus grande partie, que des sujets dépourvus de cette première instruction qu'on exigeoit avec raison d'hommes qui venoient apprendre la méthode d'enseigner.

Ne nous élançons pas avec trop d'ardeur vers une perfection encore chimérique, vers un beau encore idéal. Comptons fermement que la vertu publique sera un jour assez puissante pour renverser tous les obstacles; elle pourra mettre alors en pratique ces théories que j'appellerois dès-à-présent sublimes, si le

premier caractère de la perfection n'étoit pas la vérité. Mais ne nous flattons pas d'arriver à cette perfection dès notre premier élan, d'épuiser d'abord toutes les connoissances, de faire par-tout pénétrer toutes les lumières; des clartés trop soudaines offenseroient nos foibles organes, et bientôt nous chercherions du soulagement dans les ténèbres. L'astre qui éclaire et vivifie le monde ne franchit pas subitement l'intervalle qui sépare la nuit du jour : l'aurore précède le soleil, et dissipe les nuages qui empêchent ses rayons d'arriver jusqu'à nous. Il s'élève avec une égale et lente majesté ; et lorsqu'à son midi il verse sur nous des torrens de lumière et de chaleur, cette gradation nous a préparés à les recevoir comme le plus grand bienfait de la providence.

Procédons comme la nature dans sa marche éternelle, si nous voulons obtenir des résultats aussi sûrs, aussi durables que les siens.

Pour arrêter les progrès d'un mal dont on s'est aperçu trop tard, on s'est empressé de décréter les écoles primaires; mais on éprouve des difficultés à les organiser, soit dans les villes, soit dans les campagnes, parce que les fonds nécessaires ne se trouvent point, et parce que les maîtres ont été dispersés. Les écoles supérieures n'auroient pas moins de peine à s'établir, et par les mêmes causes, si la sollicitude de toutes les autorités constituées n'étoit assez puissante pour vaincre tous les obstacles; mais souvent il a fallu des siècles de constance et de raison pour réparer les ravages d'une année.

Il n'y a plus aujourd'hui, dans toute la République, de cours un peu regulier pour les lettres, les sciences et les arts, qu'à Paris, au collége de France et à l'école polytechnique : mais ces deux ateliers du développement des connoissances humaines sont loin de pourvoir à tous les besoins d'un vaste empire. La commission, avant de terminer son rapport, s'expliquera avec plus d'étendue sur ces précieux établissemens.

Les colléges vont être avantageusement remplacés par les écoles centrales; mais si on les destine à des auditeurs bénévoles, le législateur ne craindra-t-il pas

que, de la sorte, leur but ne soit manqué ? A l'âge de quinze ou seize ans, qui est celui, sinon des passions, du moins de la plus grande dissipation, les jeunes gens doivent être contraints d'aller aux écoles, et de s'y tenir sous une discipline exacte. Le travail de l'esprit et de la méditation s'accorde difficilement avec le développement de leur organisation physique ; ce n'est qu'à force d'art et de soin qu'on peut parvenir à les captiver. Les théoristes ont supposé trop généralement, et d'une manière trop absolue, que les jeunes gens ne cherchent qu'à s'instruire, comme les petits oiseaux à manger, et que, quand l'instruction leur échappe, c'est toujours par la mal-adresse du maître ou le vice de la méthode ; il arrive souvent, au contraire, que la semence tombe sur une terre ingrate et rebelle, qui s'obstine à ne pas ouvrir son sein. Ne penserez-vous pas, collègues, que, pour tirer de grands fruits des écoles centrales, il convient que les élèves soient assujettis à des exercices périodiques et suivis, et en rejetant tous moyens qui avilissent ou qui corrompent, qu'ils soient cependant soutenus par des ressorts plus actifs et plus puissans que la louange et le blâme verbal et passager ?

Ceci est encore plus vrai des écoles primaires ; elles ne peuvent exister que par le secours d'une bonne discipline réglementaire, et elles n'existent pas encore.

Rien n'étoit plus séduisant que l'espoir de détruire jusqu'aux moindres vestiges de tant d'habitudes vicieuses et surannées, et d'y substituer, sans intermédiaires, une création nouvelle. Sans doute la sagesse et le savoir devoient rejeter toute composition avec la folie et l'ignorance : mais si la violence peut comprimer, diviser pour un temps l'opinion, elle ne l'anéantit pas pour cela. Les débris existent, et tendent sans cesse à se rejoindre. Il faut donc, quand elle est vicieuse, la rectifier, l'effacer sans déchirement ; et c'est ce que la Convention reconnut aussitôt que les circonstances lui permirent de porter son attention sur l'enseignement. Elle fit alors, pour l'éducation, tout ce que l'extrême difficulté des conjonctures lui permettoit ; et nous voilà, collègues, arrivés au point où nous n'avons plus qu'un

compte satisfaisant à vous rendre, que des espérances bien fondées à vous offrir.

Lorsqu'au milieu de tant de décombres on vit constamment debout le collége de France, cette première école de l'univers, cet antique berceau des muses ; quand la Convention eut manifesté la résolution de le conserver, les amis des sciences et des lettres reprirent courage. Ce collége, justement célèbre, se relève en effet avec un nouvel éclat, et la révolution n'aura fait que donner un plus haut degré d'utilité à cet établissement, si favorable aux communications savantes et même politiques et commerciales avec tous les peuples de l'univers.

Mais après avoir censuré des théories séduisantes et si rarement éprouvées, reconnoissons ici le succès complet de la plus belle épreuve qui ait jamais été consacrée aux progrès de l'éducation. L'école polytechnique existe : les arts et les sciences ont un temple ; les connoissances humaines un asyle. Voyez près des deux Conseils, aux bords de la Seine, dans le site le plus heureusement choisi pour offrir, sous un aspect et des entours aimables, l'instruction à la jeunesse ; voyez le portique d'Athènes et les jardins où Socrate donnoit ses leçons sublimes à la Grèce attentive.

Il s'est trouvé des hommes d'une habileté supérieure dans les sciences qui exigent le plus de méditation et de recueillement: ils n'ont pas dédaigné ; disons davantage, ils ont regardé comme une occupation honorable de repasser sur les premières avenues de la science dans laquelle ils avoient fait tant de progrès, et d'y guider les premiers pas de la jeunesse ; ils ont suspendu leurs propres travaux, et résisté à ce desir qui dévore ; pour ainsi dire, l'homme studieux, et le porte incessamment à perfectionner, à étendre ses connoissances, et ils ont trouvé un ample et glorieux dédommagement de leurs sacrifices dans l'avantage de disséminer plus généralement le savoir, de le transmettre à leurs concitoyens pur et dégagé des scories de l'erreur, et de hâter d'un demi-siècle peut-être les progrès de l'entendement humain. Luttant constamment et en secret contre les efforts

qui tendoient à nous plonger dans la barbarie, ils ont entretenu sans éclat le feu sacré des sciences; et, gardiens courageux de ce précieux dépôt, ils l'ont fait apparoître à la nation au milieu de tous les signaux consolateurs qui se sont élevés après le 9 thermidor.

La reconnoissance publique leur est due; et, pour l'exprimer, il suffit d'avoir dit dans le conseil des chefs de famille tout le bien qui déja est résulté de leurs travaux.

Les élèves ont fait des efforts extraordinaires pour répondre dignement aux intentions bienfaisantes dont la Convention nationale avoit été animée. Ce grand établissement ne fait, pour ainsi dire, que de naître, et déja il peut en sortir annuellement cent vingt sujets capables d'être utilement employés dans les différentes parties du service public. Témoins nous-mêmes de leur application et de leurs succès, ils ne nous ont laissé qu'un vœu à former: c'est que leur nombre puisse encore être augmenté.

Nous touchons au moment de l'organisation des écoles primaires et centrales; les deux tiers des départemens ont nommé les jurys d'instruction, et l'école polytechnique leur fournira annuellement des colonies d'instituteurs.

Quand nous voulons exciter la jeunesse à mériter les palmes littéraires et le prix du savoir, nous sommes conduits, citoyens collègues, à vous entretenir de l'institut national.

C'est en réunissant toutes les académies dans cet établissement que la Convention nationale les a mises en communication de travaux et de gloire, et à portée de s'entr'aider, de s'éclairer réciproquement. L'institut embrasse quelques parties des sciences politiques et métaphysiques, dont les sociétés académiques ne s'étoient point encore occupées, et il est devenu de la sorte l'académie la plus complète qui ait encore existé. Elle sera le directoire de l'instruction publique, la récompense des savans, des littérateurs, des professeurs éminens, et des artistes du premier rang. Rien peut-être n'est plus propre à honorer les législateurs qui

nous ont précédés, que cette attention efficace qu'ils ont donnée, au milieu de tant de vicissitudes, à l'élévation de ce monument qui doit se régénérer sans cesse et se perfectionner d'âge en âge. Paris étoit le seul endroit de l'univers où le nombre des hommes savans et instruits dans toutes les parties des connoissances humaines, permît l'exécution d'un semblable dessein. Les dépenses nécessaires à la conservation de l'institut sont une véritable économie ; car l'objet des arts et des sciences se réduit à diminuer le travail, économiser les frais, et perfectionner les inventions du génie

En vous présentant l'ensemble des dispositions par lesquelles la Convention a préparé la restauration des bonnes études, nous sortirions des bornes que vous avez entendu nous fixer, si nous portions votre attention sur tous les trésors conservés avec un zèle et par un courage supérieur, au milieu d'une destruction aussi générale. La commission a donc dû se taire, et sur la bibliothèque nationale, et sur le muséum d'histoire naturelle, et sur les travaux de l'école de peinture, et d'autres établissemens qui, sans avoir autant d'éclat, n'ont pas moins d'utilité ; mais tous renfermés dans l'enceinte de Paris, ils semblent lui appartenir plus particulièrement. Il n'en est pas ainsi des écoles de santé si heureusement conservées lors même que les ravages de l'ignorance, sembloient ne rien épargner ; elles appartiennent bien réellement à toute la République, puisque tous les élèves sont envoyés des différens départemens, et doivent y retourner. Vos commissaires ont hésité à comprendre cet objet dans l'examen que vous leur avez confié ; mais ils n'ont pas été incertains sur la nécessité de voir par eux-mêmes l'état de cette école, avant de vous en entretenir ; ils ont assisté inopinément aux leçons ; ils ont remarqué une affluence extraordinaire qui est encore à desirer pour d'autres écoles. L'attention, je dirois presque religieuse, des auditeurs aux leçons du maître, nous eût attesté sa capacité supérieure, si elle n'étoit pas connue de ceux même à qui la science qu'il enseigne est étrangère. Nous le nommerions s'il n'étoit pas présent parmi nous ; car il partage son temps

entre les fonctions de la législature et cette importante partie de l'enseignement. Nous pourrions aussi nommer onze autres instituteurs et les adjoints. La réunion de tant d'hommes habiles présente le moyen le plus assuré de parvenir à une instruction complète. Nous avons pris connoissance des dispositions générales et particulières : la partie pratique est jointe à la théorie, et c'est là ce qui distingue essentiellement cette école des anciennes. On peut croire que l'art, autrefois si long, est abrégé, l'expérience moins trompeuse, le jugement désormais mieux assuré, et la vie de l'homme prolongée.

Après avoir fixé l'attention du Conseil sur ces établissemens, il permettra que nous l'entretenions aussi d'un art destiné à embellir la vie de tous les hommes dans les différens âges : il charme les peines de la plus tendre enfance, et semble appaiser les douleurs qui la saisissent dès le berceau ; il brille dans les amusemens de la jeunesse ; il délasse, même au milieu de leurs travaux, le laboureur et l'artisan ; il anime les guerriers dans les combats ; il éclate dans les fêtes de l'opulence, et le pauvre s'en sert pour exciter plus sûrement la pitié. Le peuple le plus sensible aux charmes de l'harmonie avoit mis la musique au rang des arts qui doivent être indispensablement enseignés à la jeunesse, et l'austérité de Sparte s'étoit bornée à retrancher de la lyre les cordes dont les accords trop doux eussent pu diminuer la vigueur de l'ame et disposer les organes à la mollesse.

Les législateurs français ont porté pareillement leurs regards sur cet art aimable et consolateur. Mais lorsque le Conseil prouve chaque jour à ses orateurs qu'à la raison et à la vérité seules appartient le droit de commander son attention, nous ne craindrons pas de dire qu'un conservatoire unique de l'art du chant et de la musique instrumentale n'est pas suffisant pour la vaste étendue de la République. Il ne peut remplacer près de deux cents conservatoires utiles, qui, unis à des établissemens frappés sans retour par la sagesse nationale, ont dû périr avec eux : c'est là cependant que d'habiles maîtres formoient des sujets distingués. On ne peut s'attendre que tous ceux à qui la nature a fait don d'un

organe plus flexible, plus juste et plus sonore, d'une sensibilité plus exquise, vi idront de toutes les parties de la République se perfectionner dans la moderne Corynthe : il faut placer les moyens d'instruction dans toutes les grandes villes, pour que les talens ne se perdent pas faute de développement, ignorés de ceux mêmes qui en étoient doués ; et c'est précisément parce que la commission n'a rien trouvé sur ce sujet intéressant dans les ouvrages envoyés au concours, qu'elle a cru nécessaire d'inviter le Corps législatif à ne pas en détourner son attention.

La loi du 3 brumaire a mis les écoles de musique au nombre des écoles spéciales ; mais celles-ci n'existent pas encore, et, en attendant, l'art est exposé à se perdre sans retour.

Maintenant, collègues, nous nous trouvons en état de vous présenter le résultat de notre travail sur les livres élémentaires ; et les détails dans lesquels votre commission vient d'entrer, rendent plus facile la détermination du Conseil sur la résolution qui lui est soumise.

Elle se divise en deux parties. La première détermine quels seront les ouvrages qui seront imprimés aux frais de la République pour servir de livres élémentaires dans les écoles primaires. Ici, mes collègues, votre commission n'a vu d'abord que l'avantage de former le précieux catalogue de la bibliothèque de nos enfans ; nous avons cru, pour un moment, voir nos familles introduites au sein de la commission. Il n'est pas un de nous qui, d'un côté, se rappelant les circonstances, les incidens qui, dès la plus tendre enfance, décèlent le caractère de l'homme, et, de l'autre côté, jetant les yeux sur la nombreuse collection des livres envoyés au concours, ne se soit dit : Je trouverai là les livres qui conviennent à mon enfant ; et, grace à la philosophie, on n'écrira point sur cette petite bibliothèque, DÉPOT DES ERREURS ET DES FOLIES HUMAINES. Quand, parvenus au terme de nos travaux et d'une carrière fournie sans reproche, nous retournerons sans regrets au sein de nos ménages, l'éducation de nos enfans sera notre délassement ; elle est le prix qui nous attend. A l'ombre de

la

la liberté ; d'autant plus précieuse qu'elle aura été plus chèrement conquise, nous transmettrons à nos fils et à nos filles ce superbe héritage de morale et d'instruction ; héritage qu'ils recevront de nos mains, dont ils jouiront de notre vivant, et dont l'inestimable caractère est qu'un père ne peut en faire le partage sans s'enrichir lui-même.

Mais bientôt après nous nous sommes livrés à des pensées plus vastes. Le mérite de ces nombreux ouvrages nous est encore inconnu, avons-nous dit : mais, quel qu'il soit, est-ce au législateur à poser des bornes dans l'espace illimité des connoissances humaines ? Tracera-t-il un cercle autour du génie des découvertes, et dira-t-il jusqu'à quel point on peut puiser dans ses trésors immenses ? Imprimer à quelques ouvrages le caractère de notre approbation, n'est-ce pas en quelque sorte créer une école nouvelle, qui, pour être moins circonscrite que celle du maître par excellence, n'en est pas moins peut-être un point imperceptible comparé à une perfectibilité qu'on peut présumer infinie.

Nous allons proclamer les titres des livres en quelque sorte exclusivement élémentaires : mais qui nous dit qu'en ce moment d'autres savans ne préparent pas des ouvrages bien plus dignes d'initier la jeunesse dans les sciences ? Et si notre détermination les arrêtoit tout-à-coup dans le cours de leurs travaux, et privoit le monde des fruits qu'ils doivent produire ! Supposons même que leurs livres vinssent à être publiés après que vous aurez décerné les prix, et proclamé par une loi que d'autres ouvrages sont destinés aux écoles publiques ; les maîtres oseront-ils alors quitter le livre que la loi aura mis dans leurs mains, pour prendre celui qui leur sera présenté par une science supérieure ? ou bien instituerez-vous de nouveaux concours ou de nouveaux jurys d'année en année, pour ne pas rester en arrière des connoissances de votre temps ?

Le Corps législatif veut imprimer à tout ce qui sort de ses mains un caractère de liberté ; et nous lui proposerions d'enchaîner le génie ! Seroit-elle bien digne du législateur, cette vue étroite et bornée d'uniformité

et de monotonie dans le développement des connoissances de nos enfans? et n'est-il pas mille fois préférable de varier à l'infini les modes d'enseignement? Laissons quelque chose à faire à la sagacité des maîtres, à la vivacité, à l'ardente pénétration de la jeunesse. Croira-t-on que notre Pascal eût fait des progrès aussi rapides, et qu'à vingt-trois ans il eût ouvert de nouvelles routes à la physique et à la géométrie, si sa pensée eût été captive dans les entraves d'un livre élémentaire? On nous propose de conduire tous nos enfans par une même route: mais n'y en a-t-il donc qu'une? et qui nous garantit que nous avons trouvé la plus courte? Parmi des chances innombrables et qui nous sont toutes ouvertes, pourquoi nous borner à une seule? Vous voulez que j'aille aux Indes par l'orient, disoit avec impatience l'audacieux Colomb à peine sorti de l'enfance; j'y veux aller, moi, j'irai par l'occident; et il découvrit l'Amérique.

Tant de considérations, citoyens collègues, étoient sans doute très-importantes; mais, pour en accroître ou en diminuer le poids, il étoit indispensable de connoître le mérite des écrits envoyés au concours. Le jugement du jury a été notre première et principale règle. Nous avons reconnu que dans cette multitude d'ouvrages, ceux qu'il avoit jugés dignes de l'impression, étoient au nombre de huit, et qu'il y en avoit vingt-six dont il avoit jugé que les auteurs méritoient récompense. Dans ce nombre de vingt-six sont compris ceux dont l'impression aux frais de la République est proposée. Vos commissaires se sont distribué ces livres; et après les avoir examinés avec toute l'attention que vous aviez droit d'attendre d'eux, ils se sont réunis plusieurs fois pour se rendre un compte réciproque de leur travail. Ils auroient cru leur mission incomplètement remplie, s'ils ne se fussent mis en état de faire connoître au Conseil l'opinion qu'ils ont conçue de chacun de ces écrits en particulier. Des extraits raisonnés, mais concis, ont été faits. Lorsque le Conseil en aura entendu la lecture, il jugera qu'en se livrant au plaisir de distribuer de justes éloges, la commission n'a point été entraînée trop loin par ce sentiment.

Vous allez entendre chacun de nous, citoyens collègues; et à la suite de ces rapports individuels, la commission vous soumettra son opinion sur le fond de la résolution.

(1) Représentans du peuple, la commission que vous avez chargée de l'examen des livres élémentaires présentés au concours, vous a exposé avant-hier, dans la première partie de son rapport, l'état affligeant de l'enseignement public dans la presque totalité de la France, les ressources qui restoient à la nation pour le ranimer, et la nécessité de profiter instamment de ces ressources pour enlever une génération entière aux ténèbres de l'ignorance si favorable à tous les genres de despotisme.

Votre commission vous a fait pressentir encore les inconvéniens qu'elle trouvoit à faire imprimer aux dépens de la nation les ouvrages que le jury en a jugés dignes; soit parce qu'ils peuvent n'être pas absolument exempts d'erreur, et que cependant les livrer ainsi aux écoles avec le sceau de votre approbation, ce seroit exposer les instituteurs à enseigner indistinctement le tout comme vérité constante; soit parce que ce seroit décourager les savans qui dans ce moment même peuvent travailler sur la même matière, et pourroient nous donner des ouvrages autant ou plus utiles.

Il reste maintenant à votre commission à vous présenter une analyse succincte de chacun de ces livres, pour vous mettre à portée de les juger vous-mêmes; mais comme cette tâche exigeoit un travail très-étendu, elle l'a partagé entre ses membres, et chacun d'eux vous fera connoître la partie qu'il a été chargé d'examiner, et l'idée que la commission entière en a prise après diverses conférences tenues sur la totalité.

Vous savez que tous ces livres ont été divisés en dix classes. La première concerne l'instruction sur la conservation des enfans depuis la grossesse, et leur édu-

(1) Cette partie du rapport, jusqu'au bas de la page 24, est du représentant Malleville, au nom de la commission; elle a été lue, ainsi que tout ce qui suit, dans la séance du 2 germinal.

cation physique et morale jusqu'à leur entrée dans les écoles primaires ; la seconde, l'instruction pour les instituteurs nationaux, sur l'éducation physique et morale dans les écoles nationales ; la troisième, la méthode pour apprendre aux enfans à lire et à écrire ; la quatrième, les élémens de la grammaire française ; la cinquième, les règles d'arithmétique et de géométrie pratique ; la sixième, les élémens de géographie ; la septième, l'instruction sur les principaux phénomènes et les productions les plus usuelles de la nature ; la huitième, les élémens de la morale républicaine ; la neuvième, ceux d'agriculture ; la dixième, les mélanges, c'est-à-dire, ce qui n'appartient exclusivement à aucune des classes précédentes.

Je suis chargé, pour ma part, de vous faire connoître les ouvrages renfermés dans les première et sixième classes ; mais pour vous donner une idée précise de ceux de la première classe sur-tout, j'ai besoin de pouvoir compter sur tout l'intérêt et toute la bonhommie des pères, et vous pardonnerez à celui de six enfans quelques réflexions que le sujet amenera.

Dans cette classe le jury a distingué d'abord un ouvrage ayant pour titre, *Instruction sur la conservation des enfans depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à leur entrée dans les écoles primaires* ; et pour épigraphe, *La patrie a besoin d'enfans sains et robustes*. Le jury l'a jugé digne d'une récompense de 2500 livres.

Cet ouvrage, qui formeroit environ cinquante pages d'impression in-8°, est divisé en trois parties : la première comprend l'époque de la grossesse ; la deuxième, celle depuis la naissance jusqu'au sevrage ; la troisième, celle depuis le sevrage jusqu'à l'âge de sept ou huit ans.

La première partie se rapporte, comme l'on voit, uniquement à la mère, et il n'est pas nécessaire de prouver combien sa manière de vivre peut influer sur le précieux embryon qu'elle recèle. Pendant toute cette époque l'auteur lui conseille, quant au moral, de se tenir en garde contre toutes les grandes passions de l'ame ; et

au physique, de prendre du repos dans le commencement de la grossesse, un exercice modéré vers le milieu, et de revenir encore à la tranquillité à l'approche du terme.

Dans la deuxième partie, il recommande à la mère, pour son propre intérêt et pour celui de son enfant, de remplir en effet toute la tâche de la maternité, et de ne pas permettre que son fruit soit dénaturé par un suc étranger; il prouve l'utilité de l'inoculation, et prescrit le bain journalier de l'enfant dans l'eau froide, à commencer du lendemain de la naissance. Je dois prévenir ici vos doutes, citoyens, et vous dire que cette pratique hasardeuse, qui pourroit procurer de grands biens et de grands maux, se trouve contredite par les autres ouvrages dont je vous rendrai compte, et qui recommandent seulement l'usage des bains d'abord tièdes, puis et successivement au degré de l'atmosphère; encore restera-t-il une question importante à résoudre, celle de savoir s'il est utile de faire contracter aux enfans une habitude dans laquelle la plupart d'entre eux ne pourront pas se maintenir, et dont la cessation pourra produire des inconvéniens graves.

La troisième partie est presque entièrement médicale, et c'est là en effet le caractère distinctif de l'auteur. Il entre à cet égard dans des détails très-étendus, et ce petit ouvrage renferme une multitude de préceptes exposés avec beaucoup de clarté.

L'ouvrage n°. 2 a pour titre : *Instruction sur la conservation des enfans, depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique et morale.* — Même récompense décernée par le jury, de 2500 liv.

Ce manuscrit, un peu plus étendu que le précédent, contient à peu près les mêmes divisions.

Les moyens proposés par l'auteur se réduisent presque uniquement à élever les enfans, et les mères même, d'une manière dure, virile, éloignée de toute délicatesse, et à peu près spartiate; il adapte habilement ce principe à toutes les périodes et à tous les exercices de l'enfance, et sa confiance dans ce système le conduit jusqu'à dire que les règles prescrites par les livres pour la nourri-

ture des enfans sont surannées depuis la révolution, et que l'austérité des mœurs républicaines doit les rendre inutiles.

Cette proposition pourra vous paroître exagérée relativement à la génération actuelle, à laquelle vous devez des soins immédiats et directs; elle le sera peut-être toujours dans une nation où l'étendue du territoire, les besoins du commerce et de grandes réunions d'hommes naturalisent jusqu'à un certain degré le luxe et l'inégalité des fortunes, qui, à leur tour, rendent toute éducation commune impossible: mais, à cette exagération près, qui est peut-être plutôt due au temps dans lequel l'auteur écrivoit, qu'au résultat de ses réflexions particulières, son ouvrage est bien conçu et bien écrit, et il peut être fort utile aux instituteurs.

N°. 3: *Opinion sur la conservation des enfans depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à leur entrée dans les écoles primaires.* Récompense 2000 liv.

Ce manuscrit de dix-huit pages est un discours continu et sans division dans lequel l'auteur donne de bons préceptes aux mères, et quelquefois d'utiles conseils au gouvernement.

Tel est celui qu'il faut bien sans cesse répéter jusqu'à ce qu'on ait extirpé l'abus qui en est l'objet, de remplacer dans les campagnes, par des sage-femmes instruites, les matrones ignorantes qui les dépeuplent.

Je ne sais si vous trouverez aussi praticable l'invitation que fait l'auteur de donner des prix, comme autrefois à Sparte, aux pères qui présenteroient les enfans les mieux conformés et les plus robustes: mais s'il est constant que parmi quelques nations on ne trouve presque point d'individus contrefaits, s'il est constant que les enfans provenus d'un couple robuste sont ordinairement forts, et ceux de parens de haute stature rarement petits, on doit en conclure que ce n'est pas le hasard qui détermine le tempérament et la taille des hommes, et qu'avec des procédés dirigés par des observations exactement suivies, il ne seroit pas impossible peut-être de rectifier et de perfectionner l'espèce humaine.

Dans les préceptes donnés aux mères, je distinguerai seulement celui qui proscrit les corps, à cause de l'observation qui l'accompagne. Qu'on examine, dit l'auteur, les tableaux et les statues antiques : on n'y trouvera point cette taille en cône renversé que les corps donnent à nos femmes, et qui contrarie la forme que la nature leur a donnée pour l'usage auquel elle les destinoit. Du reste, un air libre et pur, la tête découverte, les vêtemens légers et flottans, des fruits mûrs et les autres alimens sains, sont les conditions que tous ces ouvrages prescrivent également pour la bonne éducation physique des enfans du premier âge.

N°. 4 : *Instruction sur la conservation des enfans et sur leur éducation physique depuis la naissance.* — Récompense 1500 liv.

Cet ouvrage, de même étendue que le précédent, est d'autant plus précieux, qu'il est écrit par une mère de famille qui rend compte de ses tendres sollicitudes et de ses heureux procédés.

Elle répond à toutes les mauvaises difficultés que les mères ou leurs maris peuvent faire pour empêcher les premières de nourrir leurs enfans ; c'est un double tort que l'on fait, d'abord à l'enfant de l'accouchée, et ensuite à celui de la nourrice.

Elle entre d'ailleurs dans des détails intéressans et qu'on ne pouvoit attendre que d'une femme expérimentée, sur le régime que la mère doit garder en nourrissant, les précautions qu'elle doit prendre, et les abus qu'elle doit éviter ; mais il seroit déplacé de vous présenter ici ces détails, et il faut les voir dans le livre même.

Vous êtes surpris sans doute, citoyens, après avoir vu un concours établi aussi-bien pour l'éducation morale que pour l'éducation physique, de n'avoir presque rien entendu qui ait trait à cette première partie ; et en effet le titre même des ouvrages dont je vous ai rendu compte, annonce qu'à l'exception de celui n°. 2, leurs auteurs ne s'en sont pas spécialement occupés ; ce n'est, pour ainsi dire, que par hasard qu'on y trouve quelques idées qui s'y rapportent.

On ne peut pas attribuer cette lacune à l'opinion qu'on

leur supposeroit que les enfans, dans ce premier âge, ne sont pas susceptibles d'éducation morale : ils sont trop instruits pour ignorer que l'éducation de l'homme commence avec sa vie, et qu'elle ne finit de même qu'à sa mort.

Les yeux d'un enfant sont-ils ouverts à la lumière ; l'impression de l'air a-t-elle donné quelque consistance à ses organes ? alors tous ses sens se développent à la fois, toutes les portes de son ame s'ouvrent, et il reçoit avec avidité des idées de tous les objets qui l'environnent.

Peut-il se redresser sur ses jambes ; commence-t-il à marcher sans secours : chaque pas qu'il fait est pour lui une expérience ; une chûte lui apprend la nécessité de l'équilibre ; la douleur que lui cause un corps grave tombant sur quelqu'un de ses membres, lui procure la notion de la dureté et de la pesanteur ; le mal qu'il reçoit de quelqu'un de ses camarades, lui donne la première idée de la moralité des actions. Plus un accident est répété et sensible, et plus l'instruction est profonde ; et à cet égard toute autre sensation vive de plaisir ou d'étonnement peut produire les mêmes effets.

Il seroit facile de faire voir comment, par les mêmes moyens, et à mesure que ses organes se fortifient, il peut arriver successivement aux idées les plus abstraites, comment on peut le conduire sur-tout au sentiment précieux de la divinité : mais je n'ai pas le dessein de faire ici un traité d'éducation morale pour le premier âge, et je me contenterai d'ajouter que le plus grand art peut-être d'un instituteur habile est de préparer et rendre plus fréquentes ces scènes instructives que le hasard amène rarement, d'aider alors l'enfant dans ses observations, et d'en tourner le résultat vers un but utile ; on sait que les Lacédémoniens, pour inspirer à leurs enfans l'amour de la tempérance, se contentoient de leur donner le spectacle d'Ilotes dans le vin.

(1) L'ouvrage qui a pour titre, *Instruction aux*

(1) La notice de cet ouvrage et des sept qui suivent, est de Barbé-Marbois, au nom de la commission.

instituteurs et institutrices, a obtenu du jury les plus justes éloges, et il l'a jugé digne d'une indemnité de 2500 livres. C'est l'ouvrage d'un homme de la profession, mais qui n'a point fait de son état un métier. C'est le fruit d'une expérience longue et réfléchie. Un ouvrage fondé sur cette base est bien différent de ces théories prétendues philosophiques, plus ou moins ingénieuses, souvent exagérées, qui ne soutiennent pas la plus légère épreuve de la pratique et de l'exécution; semblables à ces charrues et semoirs qui remplissent parfaitement leur office dans les carreaux d'un jardin, et qui, conduits dans les champs, se brisent contre les terres dures, et ne peuvent vaincre les aspérités du sol.

L'auteur donne avec raison une attention particulière à la localité des écoles. Il veut qu'elles soient saines et commodes, à l'abri du grand froid et du grand chaud, ainsi que de l'humidité. Nous ajoutons qu'il faut qu'elles soient encore ornées et riantes; qu'elles n'aient ni au-dehors, ni au-dedans, l'aspect hideux des prisons: les anciens avoient même l'attention de ne donner aux asyles de l'instruction que des noms aimables, qui rappeloient à la jeunesse des idées de plaisir, de jeux et d'amusement.

On a reproché à l'auteur de n'avoir pas donné des principes sur la *gymnastique* des enfans. Mais peut-être a-t-il sagement pensé qu'il ne faut point, pour le premier âge, réduire en art les exercices du corps. On doit d'abord s'en reposer sur la nature, qui invite au mouvement. Point de contrainte. La liberté irrégulière des courses et des sauts sera plus favorable au développement des forces. La danse et les armes, commencées de trop bonne heure, sont plus nuisibles qu'utiles, à cause de la gêne qu'exigent ces exercices prématurés. On ne voit pas que les danseurs de profession, à qui cet art a été enseigné presque au sortir du berceau, soient des hommes plus robustes.

On peut faire un reproche plus légitime à l'auteur. Son ouvrage est destiné, suivant son titre, aux instituteurs et aux institutrices, et néanmoins il paroît ne s'être occupé que de l'éducation primaire des enfans

mâles. Il seroit bien intéressant de s'occuper de celle des filles, laquelle, avec des choses communes aux deux sexes, doit à plusieurs égards différer de celle des garçons. Mais sans doute sur ce sujet l'auteur n'avoit pas la même expérience. Ce seroit à une femme supérieure aux préjugés et à l'erreur, qui joindroit à des connoissances littéraires une suite d'observations physiques et morales sur cette moitié naissante de la société, à nous donner un supplément relatif à l'enfance des jeunes personnes.

Réflexions d'un professeur de Toul. — Indemnité, 1500 livres. Ces réflexions sont moins des conseils pour les instituteurs qu'un avis indirect au gouvernement sur le but qu'il doit d'abord se proposer dans l'éducation nationale. L'auteur veut que l'on commence de bonne heure par faire du jeune républicain français, un soldat, un guerrier. Nous pensons comme lui, s'il entend par-là un homme robuste, agile, accoutumé aux intempéries des saisons et à tous les genres de privations; intrépide, toujours prêt à braver la mort, soit dans les batailles, soit dans un tumulte populaire où son devoir lui commande d'accourir, soit pour sauver un citoyen de quelque danger; il sera fier, indépendant, et toutefois, dans les camps, docile au joug d'une discipline qui est, encore plus que l'argent, le nerf de la guerre. Il faut nourrir son ame par d'illustres exemples, et de toute l'expérience de l'histoire ancienne; mais l'auteur exige que les élèves la lisent dans les originaux brûlans de tout le feu du génie républicain, et non dans de froides traductions. Quoi qu'on fasse cependant, il est impossible de composer une armée entière de mathématiciens et de latinistes. Il n'en est pas moins nécessaire de donner aux jeunes gens les élémens de ces sciences: ceux qui s'y trouveront entraînés par leur génie ou leur goût, pourront les porter au degré nécessaire à l'officier.

L'auteur voudroit qu'on obtînt tout des élèves, non par les récompenses ou les punitions, mais au nom sacré de la patrie; du moins faut-il par toutes sortes de moyens en inspirer l'ardent amour: qu'il enflamme la génération qui s'avance et nous presse. Cette masse re-

doutable de généreux défenseurs assurera à jamais la durée d'une paix dont l'Europe entière éprouve le besoin, et sans laquelle les sciences, les arts et l'éducation ne peuvent fleurir.

Nous n'avons pu lire sans un grand intérêt l'ouvrage intitulé : *Nouvelle méthode d'enseignement, avec plusieurs applications à diverses sciences.* — Indemnité, 2000 liv. — L'ingénieux auteur ne veut que la nature pour livre élémentaire. Comme nous apprenons une multitude de choses sans livres, et par le seul usage de nos sens, il voudroit que l'éducation fût mise en action et non en lectures. Il veut aussi plaire aux enfans, les attacher, les amuser en les instruisant. Son système donne l'espérance de bannir des écoles les châtimens sévères, et de répandre l'instruction parmi les enfans, sans y mêler des inquiétudes, des peines, des angoisses, et une trop forte application dont la nature semble avoir voulu affranchir l'âge de l'innocence. Notre tâche ici n'est pas de citer des passages des écrits dont nous rendons compte au Conseil ; nous ne pouvons cependant nous refuser la satisfaction d'en rapporter un que nous ne pourrions changer sans l'affoiblir : « En vain, dit l'auteur, en vain » aurons-nous une instruction brillante ; en vain attire- » rons-nous un moment l'attention par notre esprit : » si nous ne sommes ni humains ni généreux, en un » mot si nous n'avons pas un bon cœur et des vertus, » tout notre savoir n'est rien ».

Il montre ensuite par quel art on peut former le cœur à la bonté, et l'ame aux vertus. Mais cessons de nous engager trop avant, et, d'après de justes éloges accordés à cet ouvrage, ne laissons pas ignorer au Conseil que cette théorie ne peut être réduite en pratique que par des hommes très-exercés, capables de saisir des apperçus très-déliés, de composer eux-mêmes un système et une méthode appropriés au caractère de chaque enfant. Ces hommes sont rares ; et dussent les lumières prendre, dans le siècle qui s'approche, la direction que nous nous efforçons de leur donner, les cent années dont il sera formé ne verront pas trente mille individus tels qu'il les faudroit constamment pour introduire et en-

ployer cette méthode dans les écoles où notre jeunesse doit recevoir sa première instruction.

Ce travail précieux n'est pas perdu cependant; et si les écoles primaires ne peuvent en profiter, du moins doit-il être accueilli avec empressement par les pères et les mères, ainsi que par tous ceux qui sont chargés d'éducations particulières.

Alphabet nouveau. — Indemnité, 2000 livres. — Cet ouvrage nous a paru plus ingénieux qu'il n'est praticable. Les instituteurs eux-mêmes ne parviendroient pas à le saisir. Ne perdons pas un moment de vue la capacité ordinaire de tant de maîtres d'écoles qui enseignent à lire dans la République. Pourquoi tout cet échafaudage pour un travail aussi simple? Il y a long-temps que le problême abécédaire est résolu. La méthode la moins compliquée est la meilleure. Quoi qu'en dise l'inventeur de celle-ci, il faut épeler, c'est-à-dire, nommer d'abord les lettres, ensuite prononcer des syllabes, articuler des mots, enfin faire entendre une phrase entière, en tout il faut procéder et s'élever par des degrés insensibles. Nous avons tous appris à lire ainsi, nous sommes tous ennemis des routines; et cependant je ne me prévaudrois pas de notre exemple, si je ne pouvois ajouter que ce travail nous a si peu coûté, que nous nous souvenons à peine comment cela s'est fait. Il ne faut que de la patience de la part de la personne qui enseigne; et, pour le dire en passant, le sexe le plus patient, le plus doux, le plus ami, le plus aimé des enfans, le plus attentif, et le plus capable de manier leurs petites passions, est aussi le plus propre à leur donner cette première instruction.

Si nous n'avons pas tous élevé nous-mêmes nos enfans, du moins il n'en est pas un de nous, mes collègues, qui n'ait contribué à leur éducation. Ce n'est donc pas à notre expérience qu'il faut offrir de belles théories que nos enfans ne comprendroient que quand ils auront eux-mêmes une famille. Il nous faut des livres pour l'enfance; et en reconnoissant le talent de l'auteur de celui-ci, nous pensons que son travail sera peu utile à la jeunesse.

Le jury met les *Elémens de la grammaire fran-*

çaise par Lhomont à la tête des ouvrages de cette classe qu'il a jugés dignes de son suffrage ; il en propose l'impression, et il a jugé que l'auteur méritoit une indemnité de 3000 liv. Le rapport fait au Conseil des Cinq-cents ne dit rien de plus, et ce silence est un éloge complet. Effectivement ce petit ouvrage se recommande assez par lui-même aux yeux des gens qui ont réfléchi sur l'enseignement pratique. Simple dans sa marche et dans son style, l'auteur ne dit que ce qu'il faut pour des enfans, et il le dit ainsi qu'il faut le dire pour leur âge. Elève du bon Rollin, on voit que Lhomont a vécu long-temps en observateur avec des enfans. Il appartenoit à une école célèbre qui commençoit à se réformer et à suivre le siècle, quand elle a été détruite, et qui n'est point encore remplacée. Ses élémens ont le cachet précieux d'une longue expérience. Les éditions successives dont ils ont obtenu les honneurs, annoncent qu'ils n'ont pas été composés pour le concours, comme le petit nombre de bons ouvrages qu'on y a présentés. Il est difficile, dans un cercle de jours et de mois déterminé, de tracer un bon traité élémentaire, qui doit être le résultat d'une infinité de combinaisons et d'essais sur l'intelligence variée et progressive des différens âges ; il faut avoir le temps d'être court, d'être clair, de s'appuyer sur des faits. C'est à quoi on ne songe pas toujours dans un programme de concours, dont le but est le plus souvent d'appeler des tours de force oratoires et académiques, fruits éphémères de l'imagination et de la chaleur du moment.

La commission a mis ce livre au nombre des trois ouvrages dont elle n'eût pas hésité à proposer l'impression aux frais de la République.

L'auteur de la *Grammaire élémentaire et mécanique* s'élève, non sans amertume, contre tous les abrégés de cette espèce ; c'est en quelque sorte l'humeur qu'il en conçoit qui le fait grammairien, comme l'indignation fit poète un satyrique ancien : mais son ouvrage est une nouvelle preuve de la facilité de la critique et des difficultés de l'exécution.

Cette grammaire paroît plus particulièrement destinée aux jeunes personnes du sexe, dont on semble s'occuper trop peu dans la refonte de l'éducation générale : mais

qu'il soit consacré à un sexe ou à l'autre, il faut être également lumineux. Tous les changemens qu'a faits l'auteur dans sa nouvelle méthode, se réduisent à avoir placé le verbe avant les autres élémens du discours, ou parties d'oraison, comme disent les anciens grammairiens. Nous ne voyons pas que cette découverte serve beaucoup au développement de l'art de parler et d'écrire. L'auteur appelle mécaniques les élémens dont il s'agit; mais il n'emploie pour ses démonstrations le secours d'aucune machine. Il en appelle à l'instruction de ses élèves : elle prouveroit le talent oral du maître dans l'explication, plutôt que la supériorité de sa méthode écrite sur toutes celles qu'il rejette.

En général l'analyse grammaticale est une métaphysique très-déliée et très-difficile à saisir. On ne commence à se douter du système du langage humain, qu'en comparant la langue que l'on parle naturellement avec une langue ancienne que l'on étudie méthodiquement. Les langues modernes sont trop calquées les unes sur les autres, et par-là trop faciles : les différences qui se trouvent dans les anciennes comparées avec la nôtre, forcent l'esprit de remonter à des principes généraux applicables à toutes.

Rousseau de Genève dit quelque part qu'il n'y a que l'existence des langues qui en prouve la possibilité : il n'y a pareillement que la comparaison analytique de ces mêmes langues qui en fasse bien sentir l'organisation. Mais, encore une fois, nous voulons moins de science pour nos petits écoliers, et c'est toujours des écoles primaires qu'il s'agit ici. — Impression proposée par le jury. Indemnité, 3000 liv.

Le Précis de la langue française, par Blondin, est imité des autres grammaires, et ne présente rien de neuf. On a pensé que *ses principes différoient pour la plupart de ceux que nos anciens grammairiens avoient adoptés.* Mais nos anciennes grammaires sont calquées sur les grammaires latines du quinzième siècle : elles présentent aux élèves des déclinaisons, des cas, des nominatifs, gérondifs, et tous les noms ainsi terminés, qui sont autant de barbarismes, et n'ont, la plupart, aucun sens dans les langues modernes, et sur-tout dans

la nôtre. L'auteur du *Précis* emploie de même cet ancien technique grammatical que nos écrivains modernes et philosophes ont sagement écarté des analyses de notre langue.

Mais ce qui distingue la méthode de Blondin, c'est la démonstration qu'il fait des principes à la manière des géomètres, avec l'appareil des planches et des figures. Cette méthode, qui n'est pas nouvelle, avec quelques avantages, a des inconvéniens dans les écoles publiques.

Il faut que, sous les yeux d'enfans vifs, distraits, impatiens, les opérations soient rapides, sous peine d'être froides et ennuyeuses, et leur rapidité empêche souvent qu'elles ne soient bien saisies par les petits auditeurs. Cette méthode, en général, nous paroît moins bonne pour instruire les élèves que pour juger de leurs progrès, en les obligeant d'en rendre compte au public devant des auditeurs déja instruits. — Indemn. 2000 liv.

Le concours a produit un autre ouvrage intéressant sur l'art grammatical. Il est intitulé : *Notions élémentaires sur la grammaire française, par un prisonnier français sur les bords du Danube.* — Indemn. 2000 l.

On trouve en tête de cet écrit une introduction préparatoire, destinée aux seuls instituteurs. Des vues neuves et la plus facile métaphysique se font remarquer dans cette introduction. On ne peut y méconnoître un homme exercé, et qui, en abandonnant les routes où l'on s'est égaré si long-temps, est capable de guider ceux qui voudront avec lui en ouvrir de nouvelles. Nous observerons seulement que, trop certain de ses forces, trop habitué à sa propre supériorité, il a oublié qu'il écrivoit pour la multitude des maîtres, qui, hors des grandes communes, ne sont pas tous capables de comprendre, même dans notre langue, les écrits des savans. Le plus haut degré de la science est peut-être de savoir n'en montrer que ce qu'il faut à ceux qu'on veut instruire. Le jury a pensé, avec raison, que l'auteur de cet estimable manuscrit méritoit d'être puissamment encouragé. Nous sommes du même sentiment; mais nous pensons aussi que, pour le moment, il s'agit moins de s'étendre

que de se réduire, et que, pour atteindre plus sûrement au but, il est à desirer que sa science paroisse moins.

(1) Le jury des livres élémentaires n'a fait qu'une seule et même classe des ouvrages qui contiennent les règles d'arithmétique et de géométrie-pratique, et de ceux qui font connoître les nouvelles mesures, et leurs rapports avec les anciennes.

Regardant comme inutile de vous entretenir, ne fût-ce qu'un instant, de la nécessité des connoissances que je viens de nommer, je passerai de suite aux détails de l'opinion que votre commission s'est formée des ouvrages de cette classe.

Parmi un grand nombre d'écrits envoyés au concours, et qui, pour la plupart, sont plus recommandables par le sentiment qui les a produits, que par le talent qui les a exécutés, six ont été distingués par le jury; mais un seul lui a paru digne d'être imprimé par les ordres du Corps législatif.

Cet ouvrage est intitulé, *Elémens d'arithmétique, avec des observations pour les instituteurs.*

Il est divisé en deux parties: la première est destinée aux élèves, et la seconde aux professeurs: l'une et l'autre sont écrites avec la pureté et la précision qui caractérisent les ouvrages faits par une main très-exercée, et un esprit supérieur à la matière qu'il traite. L'écrivain a bien reconnu le but qu'il doit frapper, et il s'en rapproche toujours d'un pas égal et ferme. Comme il suppose, ainsi qu'il le devoit, que les élèves qu'il veut instruire n'ont aucune des connoissances qu'il veut leur donner, il ne néglige aucun détail; comme il sait qu'une chaîne non interrompue lie les vérités, et sur-tout les vérités mathématiques, il ne franchit aucun intermédiaire; comme il sait aussi que la plupart des erreurs prennent naissance dans l'abus des mots, il n'emploie aucune expression technique ou figurée dont il n'ait fixé

(1) Cette notice et les six qui suivent sont de Lacuée, au nom de la commission.

le

le sens avec une rigoureuse précision. Les hommes qui savent les mathématiques, n'apprendront peut-être rien dans ce traité; mais ils reconnoîtront tous qu'on leur auroit épargné beaucoup de temps et d'étude, si on leur eût mis entre les mains un ouvrage semblable : quelques-uns avoueront peut-être que, s'ils ne sont point devenus, en le lisant, plus profonds arithméticiens, au moins ont-ils fait des pas nouveaux dans l'art du raisonnement.

Quelque mérite que réunisse l'ouvrage destiné pour les élèves, votre commission a été encore plus vivement frappée du talent que décèlent les observations pour les instituteurs, et de l'utilité dont cette seconde partie sera pour tous les Français. Composer un bon livre élémentaire, est un travail difficile, et qui n'appartient qu'au génie capable de saisir d'un même coup d'œil la liaison qui existe entre les bases et le faîte de l'édifice de chaque science; mais il est plus difficile encore, s'il est possible, d'indiquer aux instituteurs la méthode la plus naturelle, et par conséquent la plus prompte et la plus sûre, de faire parvenir la vérité jusqu'aux enfans, de la leur faire reconnoître, et de leur enseigner à l'apprécier; et c'est là ce que l'auteur a fait avec art et succès.

D'après le compte que je viens de vous rendre de l'ouvrage, peut-être paroîtra-t-il d'abord inutile d'en nommer l'auteur; car aujourd'hui les noms n'ajoutent ni au mérite des actions ni à celui des ouvrages : cependant votre commission a voulu que je vous le fisse connoître; elle a jugé que cet écrivain, en fournissant un grand modèle à tous les gens de lettres, et une leçon sublime à tous les républicains, a acquis le droit d'être cité avec louanges à la tribune nationale; elle a jugé que vous n'apprendriez pas, sans un vif intérêt, que c'est à Condorcet que nous devons les *Élémens d'arithmétique*, et qu'il les a composés dans l'intervalle qui s'écoula entre sa proscription et sa mort. Condorcet traçant un ouvrage élémentaire pour les descendans de ces mêmes hommes qui le poursuivoient avec un féroce acharnement, qui sembloient altérés de son sang, par-

roîtra, s'il est possible, plus grand à vos yeux, que Condorcet distribuant, au nom d'une association justement célèbre, l'éloge, et, pour ainsi dire, la gloire à ceux de ses illustres confrères que la mort moissonnoit autour de lui. Quant à moi, je l'avoue, si j'avois reçu du ciel le don de peindre les grands hommes, je montrerois plus volontiers Condorcet dans l'obscur asyle où les factieux l'avoient contraint de se réfugier, traçant les premiers élémens de l'énumération, que Condorcet reculant, dans les jours de sa gloire, les bornes des sciences mathématiques, ou appliquant les lumières de l'analyse et celles du calcul à l'art d'organiser les corps sociaux et d'administrer les affaires publiques; je le montrerois avec plus de plaisir, enseignant combien font deux et deux, que s'élevant en quelque sorte au-dessus des sciences et des hommes, recherchant l'origine des premières sociétés, parcourant à l'aide de l'histoire la suite des siècles écoulés, à l'aide de son génie celle des siècles à venir, mesurant d'une main hardie tous les degrés d'accroissement qu'ont obtenu les connoissances humaines, et tous ceux que la nature leur destine encore. Ici, je puis ne voir qu'un homme qui obéit aux élans de son génie, qui cherche à écarter l'image de la mort par des sensations fortes et une entière absorption de lui-même; qui ne songe peut-être, en déployant tout son génie, qu'à faire rougir ses contemporains de leur férocité : là, je reconnois Socrate mourant, et cependant encore occupé de l'instruction de ses contemporains : là je vois, en un mot, le plus beau modèle qu'on puisse offrir à des gens de lettres, un philosophe consacrant à sa patrie ingrate jusqu'aux derniers momens de sa douloureuse existence.

Votre commission s'est d'autant plus facilement laissé entraîner aux regrets dont elle m'a rendu l'organe, que l'ouvrage de Condorcet n'est, pour ainsi dire, que commencé; cependant comme il comprend les quatre premières règles de l'arithmétique appliquées aux entiers et aux décimales, et des explications aussi nettes que détaillées sur les nouvelles mesures de toute espèce, il nous suffira pour les écoles primaires qui nous occupent

dans cet instant : nous avons lieu d'espérer d'ailleurs que quelque autre savant excité par vos encouragemens, animé par l'exemple de Condorcet, ainsi que par celui que vient de leur donner le célèbre Lagrange ; que quelque autre savant, dis-je, consacrera quelques momens au développement des principes élémentaires que nous desirons. Si notre espoir étoit trompé, nous ne devrions cependant pas en être trop vivement affectés ; nous possédons quelques ouvrages qui pourront, si ce n'est remplacer totalement, du moins suppléer, sous beaucoup de rapports, à ce dont le vandalisme et les factions nous ont privés.

Le second ouvrage dont le jury a parlé avec éloge, a pour titre : *Instructions sur l'arithmétique et la géométrie élémentaire, ainsi que sur les nouvelles mesures et sur leur rapport avec les anciennes* ; il porte cette épigraphe : *Il ne faut enseigner aux jeunes gens que ce qui peut leur être utile un jour.*

L'écrivain à qui nous devons cet ouvrage, s'est proposé de développer la chaîne des connoissances théoriques et pratiques que tout citoyen doit posséder en arithmétique et en géométrie, pour satisfaire aux besoins ordinaires de l'état social, pour faire des progrès dans les sciences, les arts et le commerce, et enfin pour servir la patrie dans les fonctions publiques. Le jury a pensé que l'auteur a atteint le but qu'il s'est proposé, mais non celui qu'on lui avoit indiqué : c'est pour les jeunes gens qu'il a travaillé, et c'étoit pour des enfans qu'il devoit écrire ; aussi son livre, malgré la clarté et la méthode qui y règnent, et quoique parsemé d'exemples choisis avec art, ne pourroit-il être mis, sans inconvéniens, entre les mains des enfans. Il est trop concis, et suppose des connoissances antérieurement acquises. Lorsque la partie de la géométrie aura été revue avec soin, cet ouvrage pourra être utile aux élèves de la seconde classe des écoles centrales. Le jury a pensé que l'auteur doit recevoir, à titre de récompense, une somme de 2500 liv.

L'ouvrage intitulé, *Règles principales de l'arithmétique*, est un traité complet : l'auteur conduit ses élèves jusqu'aux logarithmes ; mais il est accusé, par le

jury, de s'être élevé au-dessus de la portée des enfans, de n'avoir pas fait assez sentir la nécessité et les avantages du calcul décimal; on pourroit aussi lui reprocher de n'avoir point donné assez de détails sur les nouveaux poids et les nouvelles mesures, et sur-tout de n'avoir pas forcé ses élèves à se les rendre familiers, en les tenant constamment sous leurs yeux.

Cet ouvrage a néanmoins, par sa précision, son étendue et son exactitude, donné à son auteur des droits à une somme de 2000 livres, comme une preuve de la gratitude nationale.

L'auteur de l'ouvrage qui a pour titre, *Instructions élémentaires d'arithmétique et de géométrie-pratique, et Instructions sur les nouveaux poids et mesures à l'usage des écoles primaires*, a aussi de justes droits à nos éloges. On voit qu'il connoît les vices de l'institution actuelle, et qu'il a réfléchi sur la meilleure manière de les corriger; aussi conseille-t-il de ne perdre jamais de vue la nécessité de développer l'intelligence des enfans, et de les habituer à combiner leurs idées. Mais, en procédant plus fréquemment par exemples que par principes, ne tombe-t il pas un peu lui-même dans le défaut qu'il reproche aux instituteurs ordinaires?

Le jury a remarqué, avec raison, que l'auteur auroit pu se dispenser de faire usage des parties aliquotes rendu inutiles par le calcul décimal et les nouvelles mesures.

Il a remarqué enfin que la partie de la géométrie manque de rigueur dans les démonstrations; mais il convient, et nous sommes d'accord avec lui, que l'auteur dont nous vous parlons, s'est beaucoup rapproché du but qu'on lui avoit indiqué, et aussi avons-nous pensé qu'il doit obtenir les 2500 liv. que le jury propose de lui donner.

Le *Traité d'arithmétique*, par le citoyen Simonin, a été regardé par le jury comme l'un des meilleurs ouvrages soumis à son examen; et nous pensons avec lui que, si ce traité est trop concis, trop fort pour des enfans, il pourroit être utile aux instituteurs, ou peut-être aux élèves des écoles centrales. C'est

un traité d'arithmétique complet, et cependant très-peu volumineux ; il y règne beaucoup d'ordre et une grande clarté ; il contient des tables qui ne laissent rien à desirer sur les poids et les mesures nouvelles : aussi avons-nous applaudi à la proposition qui vous a été faite, de donner au citoyen Simonin une somme de 2500 livres, comme un témoignage de la reconnoissance nationale.

Le dernier ouvrage dont j'ai à vous entretenir, est intitulé : *Elémens de géométrie*, par Adrien-Marie Legendre. Ces élémens ayant été publiés avant l'ouverture du concours, ne devoient peut-être point, rigoureusement parlant, être cités dans le rapport du jury : mais il a voulu sans doute, en saisissant cette occasion de leur rendre un hommage public, les dénoncer aux instituteurs et aux élèves des écoles centrales, comme l'un des meilleurs cours qu'ils puissent enseigner et suivre ; et, sous ce rapport, loin de blâmer le jury, nous applaudirons au jugement qu'il a porté, et à la résolution du Conseil des Cinq-cents, qui, en accordant au citoyen Adrien-Marie Legendre une récompense nationale, a voulu lui donner un gage de son estime et de sa reconnoissance.

Vous serez sans doute étonnés, citoyens représentans, d'apprendre que les arts gymnastiques n'ont point obtenu les honneurs d'une classe particulière dans le tableau dressé par le jury : mais vous ne croirez pas que ce soit l'effet du peu d'estime que les savans qui le composoient ont conçue pour ces arts ; il n'est aucun d'eux, sans doute, qui n'en ait senti la nécessité et reconnu les avantages : tous savoient que le corps de l'homme peut être perfectionné par ces arts, comme son esprit par les instructions qui lui sont destinées ; tous avoient appris dans l'histoire des peuples les plus célèbres de l'antiquité et dans les écrits des plus grands philosophes, combien les exercices gymnastiques méritoient de fixer l'attention des législateurs modernes : mais que pouvoit le jury, n'ayant reçu qu'un ouvrage, et qui ne comprend qu'un seul des arts gymnastiques ? C'étoit de l'apprécier avec équité, et c'est ce qu'il a fait. Cet ouvrage est l'*Art de nager*, rédigé par le

citoyen Deligni, instituteur de l'école de natation. La méthode suivie par l'auteur a cet avantage inappréciable, que l'élève ne court point le risque de se noyer au moment où il apprend à ne pas se noyer un jour : en effet, dès le premier instant où il entre dans l'eau, il s'est assez perfectionné dans la théorie, et, si l'on peut parler ainsi, dans la pratique de la natation, pour pouvoir se passer de maître ; et c'est là sans doute ce qui a déterminé le jury à donner, par la voie de l'impression, aux principes simples et raisonnés du citoyen Deligni la publicité la plus grande.

Votre commission vous auroit, avec plaisir, proposé de consacrer ce jugement par un décret, si elle n'eût été arrêtée par les considérations générales qu'elle vous a soumises.

Mais si le jury a fait pour les arts gymnastiques tout ce que les circonstances lui ont permis, il n'en est pas de même du gouvernement ; car aucune loi, aucun arrêté n'en prescrit ni n'en recommande l'étude et la pratique. Est-ce oubli ? est-ce erreur ?

Votre commission l'ignore ; mais elle a cru devoir vous parler de cette omission, parce qu'elle a pensé, ou que le Conseil des Cinq-cents se hâtera de la réparer par une loi, ou que le Directoire exécutif y suppléera par des arrêtés.

Le gouvernement ne voudra pas, en effet, que les jeunes Français soient privés plus long-temps du genre d'instruction qui, en fortifiant leur corps contre les intempéries des saisons et les altérations de l'air, en faisant acquérir à leurs membres de la force, de l'agilité, de l'adresse, contribuera si puissamment à leur donner une ame énergique dans un corps sain et vigoureux, et leur fournira ainsi tous les moyens de maintenir une République, garant de notre gloire, de leur félicité, et du bonheur de nos derniers neveux.

(1) Je viens maintenant à la sixième classe, qui comprend la géographie.

---

(1) Cette notice et les deux suivantes sont de Malleville, au nom de la commission.

Le jury n'a trouvé dans cette partie que trois ouvrages qui méritent d'être distingués.

Le premier est intitulé : *Idées sur une nouvelle manière d'enseigner la géographie dans les écoles primaires.*

C'est un opuscule de six pages, destiné, ainsi que son titre l'annonce, à donner des leçons aux maîtres même, et que le jury a jugé digne d'être imprimé par cette raison, à la suite du journal des écoles normales.

L'auteur commence par mettre en principe que l'instruction doit être courte, simple, agréable et méthodique : courte, parce que les premiers besoins de l'homme en fait d'instruction ne peuvent être fort étendus, et que c'est à ces premiers besoins que les écoles primaires doivent se borner ; simple, parce qu'elle est destinée à des enfans, et sur-tout aux enfans de la partie laborieuse du peuple ; agréable, parce qu'on apprend mal ce qui ennuie ; méthodique, parce que la confusion nuit à la science et au jugement de l'élève.

Par ce mot *méthode*, l'auteur entend ici l'ordre didactique ; il veut que le maître commence comme la nature, et que des détails il remonte aux principes ; ainsi il montrera d'abord à ses élèves un plan topographique de la commune ; ensuite une carte du canton, du département, de la France, etc. Les dernières leçons se donneront le globe à la main et la mappemonde sous les yeux : et c'est alors seulement qu'on prendra la méthode scientifique, en redescendant des principes et des divisions générales aux détails.

En indiquant les lieux et les diverses contrées, le maître rappellera avec discernement les faits remarquables qui s'y sont passés, leurs productions, leur commerce, leur climat, l'origine des arts et des sciences, mais sur-tout la patrie des héros de la liberté et des bienfaiteurs de l'espèce humaine : peu d'individus ont besoin d'apprécier Descartes et Newton ; mais il est utile à tous de connoître les grands services rendus à l'humanité, et toute ame bien née peut les juger.

Tout est excellent dans ce petit ouvrage, excepté qu'on ne veuille prendre trop à la lettre le principe par le-

quel l'auteur débute, que l'instruction doit avoir les mêmes bornes que nos premiers besoins; mais il paroît, par les détails mêmes dans lesquels il descend, qu'il n'a pas pris ces termes dans une acception rigoureuse.

L'ouvrage N°. 2 a pour titre : *Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique.* Epigraphe : *Qu'on instruise donc le peuple.* — Récompense, 2500 liv.

Ce second ouvrage n'a pas été composé d'après le principe avancé dans le précédent : les deux premières parties qui doivent comprendre la géographie astronomique et naturelle, ne se sont point trouvées parmi les manuscrits qui nous ont été remis. La troisième, qui pourroit former deux cents pages d'impression in-8°, est précédée de divers articles séparés, dans lesquels l'auteur explique ce que c'est que la société ou état social, les droits et les devoirs de l'homme, la liberté et l'esclavage, l'égalité, la souveraineté, la loi, la constitution, les impôts, le commerce, la richesse des nations, le luxe, les abus et les mœurs.

Tous ces articles forment un bon traité d'économie politique : les idées en sont belles et justes; mais on sent qu'on pourroit les détacher d'un cours de géographie à l'usage des écoles primaires, sans nuire, pour cette partie seulement, à l'instruction des élèves.

Après cet article vient ce qu'on peut appeler véritablement un traité de géographie, mais qui ne comprend qu'un coup-d'œil sur l'Europe considérée en général, et ensuite une description détaillée de la France par départemens.

Cette description est encore précédée d'un tableau historique de la France; d'abord, quand elle n'étoit habitée que par les Celtes, et gouvernée par les Druides, ensuite sous la domination des Romains, enfin depuis la conquête des Francs jusqu'à l'établissement de la République.

On est fâché de trouver dans cette dernière période un système qui dépare un ouvrage d'ailleurs méthodique et savant : c'est que les Gaulois ou Romains des

Gaules furent réduits en servitude et dépouillés de leurs propriétés par les Francs; que ceux-ci formèrent dès-lors la caste des nobles, et que les Gaulois ne furent que leurs esclaves.

C'est sans doute pour donner plus d'horreur de la servitude, et pour attacher plus énergiquement le peuple à l'égalité, en lui présentant le tableau de ce que ses ancêtres ont dû souffrir, que l'auteur a exposé ce système; mais étoit-il donc besoin de remonter si haut pour broyer les sombres couleurs du despotisme, et l'orgueil national n'auroit-il rien à souffrir à ne considérer dans ses individus qu'une descendance d'esclaves?

Mais comment concilier ce système avec les noms romains qui désignent, dans le berceau même de la monarchie, plusieurs de ses premiers magistrats et de ses premiers guerriers? Comment le concilier avec tous ces capitulaires qui établissent bien, pour les compositions, une différence entre le Romain ou Gaulois, et le barbare, ou un autre individu qui vit sous la loi barbare, mais qui permettent constamment à tout citoyen de choisir la loi sous laquelle il veut vivre? ce qui ne suppose pas seulement l'état de liberté dans toutes ces nations, mais prouve qu'il eût été loisible, pour ainsi dire, à chacun, de se donner des titres de noblesse, s'il en avoit alors réellement existé. Comment concilier enfin ce système avec les lois qui, dans des temps postérieurs, permirent à chaque citoyen de recommander son alleu en fief, et qui ouvrirent ainsi aux hommes libres de toutes les tribus la porte de la noblesse, qui se ferma seulement avec les fiefs?

Ces points capitaux suffisent pour démontrer l'erreur de Boulainvilliers, auteur de ce système, et de ses sectateurs, pour rassurer la fierté de la nation, et pour convaincre tout esprit impartial que, dans ses premiers âges, comme aujourd'hui, la liberté fut seule, comme elle est en effet, la véritable noblesse.

L'ouvrage N°. 3 a pour titre : *Notions élémentaires de géographie.* Epigraphe : *La géographie est l'œil de l'histoire.* — Récompense, 1500 liv.

Cet ouvrage n'est qu'un traité très-bien fait de l'usage du globe artificiel et des cartes.

L'auteur a cru qu'il falloit principalement s'attacher à montrer aux élèves l'usage des cercles, des lignes et des points tracés sur un globe ou sur des cartes, pour leur apprendre à déterminer la position des lieux : tout le reste, dit-il, appartient uniquement à la mémoire, et peut facilement s'acquérir sans maître, dans les livres composés pour cette partie de l'instruction.

Ce principe posé, l'auteur explique d'une manière très-claire toutes les parties du globe, sa forme, son axe, ses poles, ses climats, ses différens cercles, les degrés de latitude et de longitude, en prenant le premier méridien de Paris, et en divisant chaque cercle en quatre cents grades qu'il compare toujours aux anciens trois cent soixante degrés ; il rapporte ensuite cette explication aux cartes, et finit par celle de France.

D'après l'esquisse que je viens de vous tracer, vous aurez pu facilement vous convaincre que s'il n'est pas un des ouvrages dont je vous ai entretenus, qui ait complétement rempli les vues du concours, il n'en est pas un non plus dont l'auteur ne mérite des éloges ; vous devez seulement en conclure combien il est difficile de se procurer des ouvrages de commande qui remplissent précisément l'objet qu'on se propose : le génie ne veut point de ces limites resserrées, il lui faut la liberté des écarts et un cours à volonté ; souvent revêche à celui-là même qu'il anime, il se plie difficilement au goût et au desir des autres.

Amphora cœpit
Institui : currente rotâ, cur urceus exit?
(Hor. *de Arte poet.*)

(1) C'est dans le conseil des anciens plus que partout ailleurs, que ce qui concerne l'instruction publique doit être entendu avec le plus vif intérêt. La constitution n'ouvre les portes du sanctuaire où vous siégez,

(1) Cette notice et la suivante sont de Baudin, au nom de la commission.

qu'à ceux qui se sont engagés dans les liens honorables du mariage. Vous parler de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse, c'est rappeler à chacun de vous les habitudes qu'il a contractées, les devoirs qu'il a remplis, les plaisirs qu'il a goûtés, le bonheur dont il a joui. Magistrats de la République, vous n'avez point ici besoin de surmonter comme Brutus, le cri de la nature, pour obéir à la voix de la patrie : livrez-vous sans scrupule au doux sentiment de la paternité ; les affections qu'elle vous inspire doivent aujourd'hui vous donner un surcroît de force dans l'exercice de votre ministère. Et qui d'entre vous, s'il est père, ne se sent pas ému dès qu'il s'agit du sort de la génération qui doit nous succéder ! Ah ! c'est pour elle que nous avons bravé tant de périls, affronté tant d'orages, dévoré tant de dégoûts, supporté tant de travaux ! Notre récompense sera de lui léguer la liberté. Nous étions nés sujets, nous avons conquis pour nos enfans la dignité de citoyens ; acquittons notre dette toute entière, en leur procurant les moyens de se rendre dignes de ce titre glorieux, et par conséquent en nous montrant sévères sur le choix de ces moyens.

Entre les ouvrages qui ont été distingués par le jury, et qu'on vous propose d'adopter pour les écoles républicaines, il en est deux dont je suis chargé de vous entretenir, et qui déja sont imprimés l'un et l'autre.

L'un est intitulé : *Le Porte-feuille des enfans.* Le plus grand éloge auquel l'auteur puisse prétendre, sera qu'on dise de lui qu'il tient ce que promet un pareil titre, quelque modeste qu'il paroisse.

Je pourrois vous rappeler que pour se faire écouter des enfans il faut parler à leurs sens, frapper leurs yeux, attacher leur esprit par quelque récit intéressant ; mais seroit-ce déroger à la dignité de cette tribune, que de s'y servir sans détour du langage naïf et familier de l'enfance elle-même, et de vous dire que le moyen de réussir auprès d'elle, est de lui montrer une image et de lui conter une histoire ? voilà ce qu'ont fait les auteurs du *Porte-feuille*, car il est l'ouvrage d'une société ; mais, au lieu des rêves de la féerie, c'est le choix de ce que

la nature offre de plus intéressant qu'on emploie pour exciter leur attention.

Il se compose jusqu'à présent de dix-huit cahiers détachés, de format in-4°. Chaque cahier contient ordinairement cinq ou six planches gravées, dont l'exécution paroît très-soignée, et dont le sujet est développé dans un texte imprimé auquel elles sont jointes.

Très-rarement arrive-t-il que la même matière se trouve traitée dans deux feuillets consécutifs; on a eu soin de varier continuellement les tableaux, ainsi que leur description. Une planche contient-elle sept ou huit quadrupèdes domestiques; la suivante ne présentera point des animaux sauvages, ce seront des costumes français ou romains, dont on devine que l'auteur se sert pour y rattacher quelques traits de l'histoire des temps auxquels ils appartiennent. Plus loin viendront des plantes ou des arbres fruitiers, auxquels succéderont, tantôt les premiers aperçus de l'architecture, et plus souvent des essais de géographie. En commençant par tracer, comme on l'a fait, le plan des Tuileries dans lesquelles on suppose qu'un enfant s'est promené, on l'accoutume à concevoir comment on peut de même figurer sur une feuille de papier un terrein plus étendu qu'il ne connoît pas, tel qu'est celui d'un département ou de la France qui se trouve aussi dessinée, mais fort loin de ce premier croquis, et après avoir promené les yeux et l'attention sur beaucoup d'autres objets.

A ces gravures se trouvent entremêlés, tantôt des conjugaisons de différens verbes, tantôt des tableaux des poids et mesures, des tables de multiplication, des nomenclatures des planètes, de la division du temps, une infinité d'autres notions de toute espèce, mais toujours élémentaires; il n'est pas jusqu'à la géométrie qui n'y trouve sa place; un cercle, un triangle, un cône, un cube, y sont offerts aux yeux de l'enfance, pour lui en apprendre la dénomination et même quelques propriétés. Mais la méthode de l'auteur est de tout réduire à des faits; son enseignement est entièrement positif et jamais scientifique. Ne cherchez point chez lui de définitions ni d'appareil de doctrine; il n'est point dogmatique, mais démonstrateur.

Ce n'est pas qu'il n'y ait une liaison très-réelle entre tant de matériaux épars à dessein. On peut à volonté détacher et rapprocher tout ce qui se rapporte à la même partie, par exemple à l'histoire naturelle, qui occupe avec raison beaucoup d'espace, et l'on auroit alors sur chaque science un cours élémentaire dont on verroit l'enchaînement et la progression.

L'ouvrage, quoique commencé en 1783, ne contient rien dont puissent s'alarmer les amis les plus purs de la liberté ; car on ne lui fera point un crime, sans doute, de n'avoir point deviné six ans avant la révolution, que quelques parties du palais où nous sommes en ce moment changeroient à la fois de nom et de destination. Il est très-facile de rectifier ces dénominations. Nous devons vous prévenir encore qu'une seule planche contient les premiers élémens du blason. On pourra la faire disparoître, si l'on croit que des yeux républicains s'en offensent ; mais nous demanderons alors si, lorsqu'un jeune élève viendra dans le salon des drapeaux qui vous sert de vestibule, lorsqu'il admirera cette magnifique tapisserie, monument de la valeur de nos braves armées, il sera défendu de lui faire connoître, d'après les divers écussons, à quelles puissances appartenoit chacune de ces glorieuses dépouilles. Ne pourra-t-on pas à cette occasion lui dire : Plusieurs Français qui avoient aussi des armoiries, les préférèrent tellement à leur patrie, que le regret de les avoir perdues les a décidés à se joindre à nos ennemis : ces Français, nous ne souffrirons point qu'ils reviennent, ils n'ont rien de commun avec nous ; car ce que nous appelons du rouge, ils le nomment gueules, et notre couleur verte est pour eux du sinople.

Un maître habile peut, avec le *Porte-feuille des enfans*, diriger agréablement leur curiosité, et même pressentir pour quelle science ils annoncent plus d'inclination et d'ouverture : cet ouvrage fournira l'occasion d'ajouter, suivant leur portée, beaucoup de développemens, dont il inspirera le desir aux élèves par les questions auxquelles il donnera lieu de leur part ; et avant même qu'ils se doutent qu'il y ait des sciences, ils auront, par forme de jeu, acquis, sur plusieurs d'entre elles, des notions exactes.

Le second ouvrage dont je dois vous parler, est intitulé, *Elémens d'histoire naturelle*, par le citoyen Millin.

Cette production a droit de nous intéresser, particulièrement par l'époque du travail de l'auteur, et les circonstances dans lesquelles il s'y livroit. C'est lorsque la tyrannie, armée de la faulx du vandalisme, moissonnoit les hommes instruits et ravageoit les monumens, que le citoyen Millin, plongé dans la même prison où se trouvoient ensevelis les Roucher, les Bailly, les Trudaine, les Lavoisier, employoit encore à l'instruction de ses concitoyens les momens d'une captivité dont le terme étoit l'échafaud, et dont l'honorable cause étoit le savoir, quelquefois accueilli par les despotes couronnés, mais avec lequel les despotes anarchiques sont et doivent être en effet irréconciliables.

Vengeons, autant qu'il est en nous, cet outrage, en donnant ici un témoignage public d'estime au talent courageux d'un écrivain qui, avec la perspective continuelle d'une mort certaine, redoubloit de zèle et d'efforts pour laisser à la patrie le tribut de ses lumières.

Ces élémens consistent dans des extraits très-bien faits et très-concis de trois ouvrages parfaitement connus des naturalistes.

Le premier est la *Minéralogie* de notre célèbre Daubenton.

Le second est la *Botanique* de Jussieu.

Le troisième, l'*Animalogie* de Linné.

Tel est le plan que le citoyen Millin s'est proposé, et qu'il a parfaitement rempli. La clarté, la simplicité et la correction du style relèvent encore le mérite de l'ouvrage; mais l'impartialité nous oblige à faire deux observations.

1°. En prenant pour base le système de botanique de Jussieu, il en a nécessairement aussi adopté les imperfections; et il paroît universellement reçu que, malgré l'immensité des recherches de cet habile homme, malgré la prodigieuse étendue de ses connoissances en ce genre, sa methode de diviser et de classer les végétaux n'est pas heureuse, en sorte que celle de Linné a partout prévalu.

2°. L'ouvrage du citoyen Millin, malgré son titre, est moins un traité élémentaire proprement dit d'histoire naturelle, qu'un excellent résumé historique de l'état auquel la science est parvenue par les travaux de ceux qui l'ont cultivée avant lui; mais comme cette analyse ne pouvoit se faire que par l'exposé des principes et de la doctrine de ceux qui en ont traité jusqu'à présent, elle peut en effet être regardée comme un livre élémentaire, et nous laissant pourtant desirer qu'on nous donne de véritables élémens.

De cet exposé, il résulte aux yeux de votre commission qu'aucun de ces deux ouvrages, quoique très-dignes d'éloges, n'a proprement atteint le but qu'on s'étoit proposé. *Le Porte-feuille des enfans* suppose quelque loisir et quelque aisance dans les familles auxquelles il peut devenir utile, et des maîtres beaucoup plus habiles qu'on n'a droit de l'exiger de ceux qui remplissent même avec succès cette honorable profession; les *Élémens d'histoire naturelle* ne pourroient devenir la base de l'enseignement, quant au système de botanique, puisqu'il est abandonné.

Le public est d'ailleurs déja en possession de ces deux ouvrages; et si son empressement venoit à épuiser l'édition, il en résulteroit la preuve certaine que leur réimpression seroit une bonne spéculation de commerce, qui se feroit bientôt d'elle-même, sans que le gouvernement eût besoin d'intervenir.

(1) Quoique les diverses classes de livres élémentaires, pour lesquels la Convention a ouvert un concours, présentent toutes un intérêt majeur, il n'en est pas, sans doute, qui en offre un plus grand que celle des ouvrages destinés à l'éducation morale de l'homme.

C'est par la morale que l'homme jouit véritablement des prérogatives de son être. Un homme sans morale est déchu de sa dignité originaire : il est dégradé; il est,

(1) Cette notice et les deux suivantes sont faites par Courtois, au nom de la commission.

en quelque sorte, au-dessous de la brute, qui du moins suit invariablement l'instinct machinal que lui a donné la nature : il ne peut plus être membre d'un corps social, puisque le nom seul de société suppose un pacte consenti pour le bonheur de tous, et qu'il ne sauroit y avoir de bonheur, même individuel, sans la morale qui est la science du bonheur et la régulatrice des actions qui y conduisent.

Aussi les écrivains qui auront à tracer notre histoire, n'auront-ils qu'à peindre l'immoralité de la cour de France, pour montrer la source unique de notre révolution, et la cause immédiate de la chûte du trône.

Nous ne pouvons nous-mêmes attribuer qu'à l'immoralité d'un trop grand nombre de Français la lenteur avec laquelle se consolide notre République.

Certes, si la morale se fût trouvée là où nous frappions les préjugés, la République, triomphante en tous lieux par les armes, eût triomphé de ses ennemis intérieurs, de ses détracteurs étrangers, par la conduite pure et imposante de tous ses membres : elle seroit non-seulement assise sur sa base, mais affermie pour toujours ; elle braveroit les orages et les tempêtes, et jouiroit en paix de toute sa gloire.

Si l'on eût apporté moins de retards à établir sur une morale simple et vraie l'éducation publique, on eût épargné à la France et le spectacle horrible et le souvenir déchirant d'une foule de crimes : on eût empêché d'anciens charlatans, justement tombés dans le mépris, de reproduire avec quelque succès leur morale viciée par les préjugés qui l'enveloppent, et qu'un père, incapable d'instruire ses enfans par lui-même, aime encore mieux leur laisser apprendre, que de les livrer à eux-mêmes, sans aucune idée de la divinité, sans respect ni tendresse pour ceux qui leur ont donné l'être, sans amour pour la patrie, sans connoissance de leur cœur. La morale eût été le contre-poids utile qui les eût empêchés de retomber dans les bras du fanatisme hypocrite et de ses perfides instituteurs.

Qu'ils sont donc estimables ces savans qui, dans le silence de leurs retraites, ou même sous les voûtes obscu-

res

res des cachots où leurs talens seuls les avoient fait jeter par les tyrans les plus farouches et les plus cruellement jaloux, ont travaillé à réduire la morale en élémens aussi simples que le cœur naissant de l'homme à qui ils les destinoient, et ont vaincu cette difficulté presqu'insurmontable pour des esprits vraiment élevés, de se rapetisser, pour ainsi dire, et de proportionner leur taille à celle de l'enfance !

Comme ils doivent être accueillis par vous, citoyens représentans, ces êtres précieux à l'humanité, ces interprètes vénérables du législateur éternel des humains!

Oh ! que je m'estime heureux d'avoir eu leurs ouvrages à lire, pour me convaincre qu'enfin la morale de la nature alloit, avec son flambeau radieux et sa clarté puissante, affoiblir la lueur fuligineuse de toutes ces mysticités qui n'ont que trop long-temps pesé sur la nation française ; sur-tout si, dans l'organisation des écoles centrales, on répare l'oubli du décret qui les établit, en ajoutant aux professeurs indiqués un professeur de morale, et si l'on a soin de le choisir sur le modèle de celui que l'école normale reçut après coup parmi les siens !

Qu'il est doux d'avoir à vous offrir des travaux à couronner, des auteurs à encourager, quelques écrits à propager, et peut-être à mettre dans les mains des pères et des enfans, pour le bonheur de tous, qui fait votre unique desir et votre plus délicieux espoir !

Oui, citoyens représentans, dans les divers ouvrages que le jury des livres élémentaires a cru devoir distinguer de la foule immense de ceux qui ont été présentés au concours, votre commission a trouvé la morale la plus pure, soumise avec art aux procédés sévères de l'analyse, réduite en principes, d'où les conséquences découlent naturellement : dans ces écrits, elle a vu, avec une satisfaction qui vous sera commune, que leurs auteurs marchant, sans superstition, sous les regards d'un dieu, conduisent, par l'espoir de lui plaire, et l'amour de soi, gravé dans tous les cœurs, leurs élèves dans la route de la félicité ; qu'ils sont tous d'accord pour éloigner d'eux le mensonge et l'hypocrisie, et pour former des citoyens

à la vertu. Tels sont les écrits dont le Conseil des Cinq-cents vous offre le jugement à approuver.

Parmi ces ouvrages précieux, celui qui a obtenu la palme et qui la méritoit, est le *Catéchisme républicain, philosophique et moral, par la Chabaussière.*

Qu'il est grand au milieu de ses fers, aux portes du tombeau que lui ouvroient sans cesse nos derniers tyrans, cet auteur qui consacroit ce qu'il pouvoit alors appeler ses dernières pensées, au bonheur de ses semblables! Chacun de ses quatrains est presqu'un traité sublime par sa simplicité, qui le met à la portée de tous; c'est ce livre sur-tout qui, plein de goût et de solidité, brillant par les images, frappera davantage nos jeunes concitoyens, et, à l'aide de l'harmonie, se gravera plus facilement dans leur mémoire: le jury a proposé de donner 2500 liv. à son auteur.

Le conseil des Cinq-cents a résolu de même qu'il seroit, sur le jugement du jury, donné 2500 livres à l'auteur des *Instructions élémentaires sur la morale républicaine*, par le citoyen Bulard, qui portent cette épigraphe

Quid leges sine moribus proficiunt?

Le plan de cet ouvrage est bien conçu, et la diction simple et à la portée des enfans.

L'auteur l'a divisé en six parties principales. Lorsqu'il traite de Dieu, il se sert de termes généraux qui, sans rappeler l'idée d'un culte particulier, sont propres à inspirer aux enfans des sentimens de respect et d'amour pour l'Être suprême. La dignité de l'homme, le rang qu'il tient parmi les êtres vivans, l'immortalité de l'ame, ce dogme consolateur, la source et la sauve-garde des vertus, les avantages de la société, sont exposés avec une noble simplicité.

L'auteur donne ensuite le développement des principales vertus qui, en assurant le bonheur des individus, font prospérer les sociétés. Les motifs les plus sages, les conséquences les plus sensibles, viennent à l'appui de ses principes.

Le tableau des vices et des défauts des hommes est tracé avec énergie, et doit produire une horreur salutaire dans l'ame des enfans.

Les devoirs des fonctionnaires publics, des pauvres, des riches, des cultivateurs, des artisans, des commerçans, sont présentés avec méthode et clarté.

Enfin on lit avec un vif intérêt ceux des époux, des parens, des enfans, des proches et des membres d'une même famille, des amis, des maîtres et des serviteurs.

Ces instructions sur la morale conviennent à tous les hommes, dans quelque condition qu'ils se trouvent. Elles sont écrites avec douceur, également éloignées de la sévérité du stoïcisme et du relâchement des épicuriens. J'en ferois sans inquiétude le manuel de mes enfans, à la seule condition de le lire avec eux.

Les *Épîtres et Évangiles du républicain* sont du citoyen Henriquez, et une indemnité de 1500 livres a été proposée pour son auteur. Cet ouvrage, écrit avec simplicité, fait pour plaire à ceux qui, par habitude, aiment dans les livres cette tournure que l'auteur a adoptée, a procuré au citoyen Henriquez des jouissances, et par le succès qu'il a eu, et par le bien qu'il a dû faire.

S'il se réimprime, il en fera disparoître sans doute le nom du sanguinaire *Challier*, et les vestiges d'un fédéralisme imaginaire.

Le jury et le conseil des Cinq-cents accordent une mention distinguée au *Catéchisme de morale républicaine*, par *Lanneau ;* aux *Principes de morale* de *Maublac ;* à l'*Homme moral* de *Birot ;* et au *Vieillard de Vichy.*

Citoyens, le rapporteur Lakanal a témoigné l'impatience des amis des lettres et des mœurs sur les élémens de morale dont la composition a été confiée au sensible et vertueux auteur de *Paul et Virginie :* nous la partageons, cette impatience ; et le moindre témoignage de désir que manifesteroit le Conseil, seroit un aiguillon pour le citoyen Bernardin de Saint-Pierre, s'il n'en avoit pas un plus actif au-dedans de lui-même, son amour pour l'humanité.

Barbé-Marbois termine ainsi le rapport :

Les analyses que vos commissaires viennent de vous présenter des livres envoyés au concours, vous ont fait pressentir l'avis qu'ils en ont porté. La commission n'hésite point à dire que le but ne lui paroît pas avoir été atteint. Le jury a porté des jugemens éclairés, sévères et sagement mûris : il a usé avec réserve de la faculté de désigner les ouvrages qu'il croyoit dignes de l'impression; mais l'examen auquel nous nous sommes livrés, nous a disposés à croire que le Conseil montreroit encore plus de sévérité.

Dans un objet aussi grand, aussi utile, aussi véritablement national, la dépense ne nous eût paru qu'une considération secondaire, si le concours eût produit des livres d'un ordre supérieur. Il étoit de notre devoir cependant de mettre sous les yeux du Conseil le tableau des frais d'impression de ces huit ouvrages; il est joint aux pièces, et présente en résultat une dépense de sept millions en assignats.

La commission a pensé que trois de ces ouvrages seulement pourroient être susceptibles de l'impression aux frais de la République; ce sont la *Grammaire* de Lhomont, les *Elémens* de Condorcet, et les *Principes de la morale républicaine* par la Chabaussière; mais, dans l'impossibilité de diviser son opinion, elle ne pourra que vous proposer une détermination uniforme sur la résolution.

Elle s'est ensuite occupée du second article, qui assigne une indemnité pécuniaire aux auteurs des ouvrages couronnés, ou de ceux qui auront le plus approché du but du concours. Ces indemnités, dont la plus forte est de 3000 liv., montent, pour les vingt-six auteurs, à la somme de 60,500 liv. Ces écrivains se sont empressés de répondre à la voix des législateurs; ils ont consacré leurs veilles et leurs talens aux progrès des études publiques. Les ouvrages couronnés sont supérieurs aux récompenses que nous pourrions offrir : mais, quelles qu'elles soient, les estimables auteurs de ces écrits sont loin de l'aisance

si nécessaire à l'homme de lettres pour qu'il puisse se livrer avec fruit à des travaux utiles, et nos collègues du Conseil des Cinq-cents jugeront probablement, comme nous, qu'il est à desirer que cette indemnité ne soit pas plus long-temps attendue.

Nous pensons de même à l'égard de celle de 10,000 liv. accordée à chaque membre du jury d'examen des livres élémentaires. Ces sommes auroient paru insuffisantes au Conseil, il y a peu de jours, dans l'état de dépréciation où se trouvoit la monnoie républicaine; un signe nouveau est substitué à celui qui chaque jour éprouvoit une plus grande diminution, et les gens de lettres seront les premiers à en ressentir les effets.

Le Conseil voit assez que, si la commission n'est point d'avis que les ouvrages désignés par la résolution du Conseil des Cinq-cents soient imprimés aux frais de la République, elle présume cependant que le législateur voudra faire jouir la nation de ce qu'ils contiennent d'utile. Elle pense à cet égard qu'il conviendroit que les nombreux manuscrits qu'a enfantés le concours, fussent remis au ministre de l'intérieur, et que les chefs qui sous ses ordres ont la direction de l'instruction publique, fussent chargés de les conserver, et même d'en faire des extraits propres à les aider dans leurs travaux. Les auteurs seront maîtres d'ailleurs de faire imprimer leurs productions, et les manuscrits pourroient être remis à tous ceux qui desireroient de les retirer.

L'approbation et le suffrage des deux Conseils, pour n'être pas exclusifs, n'en auront peut-être que plus de poids aux yeux de la plupart des lecteurs.

Enfin, les auteurs recevroient un encouragement puissant, si le Directoire étoit autorisé à souscrire pour une certaine quantité d'exemplaires; ils n'y trouveroient guère moins d'avantage que dans l'impression aux frais de la République, et il en résulteroit pour elle une économie qui mérite notre attention.

La commission ne sollicitera point l'indulgence du Conseil sur l'étendue de ce rapport; nous l'avons entretenu de l'éducation de la jeunesse française, et nous ne con-

noissons rien qui méritât davantage de fixer l'attention de nos collègues, et comme pères, et comme citoyens.

La commission est d'avis que le Conseil des Anciens déclare qu'il ne peut adopter la résolution du Conseil des Cinq-cents.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, l'an IV.